

MIT

MODIFIER / INTERVENIR / TRANSFORMER

PRINCIPES D'INTERVENTION

hepia / MIT

3e année

François Joss, chargé de cours

2014 - 15

Dessin : Adalberto Dias

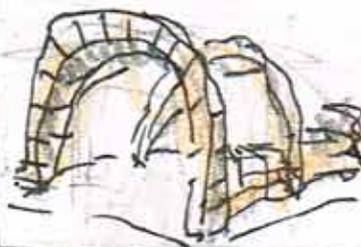
MIT

F8/24

- INTRODUCTION.

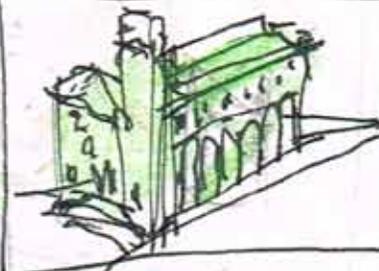
• POURQUOI ?

> CAR L'HOMME A UN BESOIN FONDAMENTAL DE MEMOIRE. MATERIALIZED PAR : LA PIERRE.



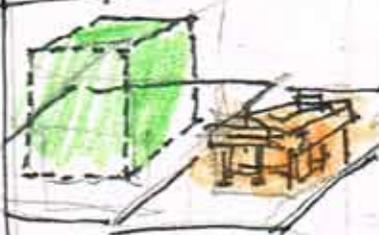
• QU'EST-CE ?

> "LE PATRIMOINE EST : UNE RESSOURCE".
[LAURENT CHENU]. [MAIS : NON-RENOUVELABLE !]
"NOTRE PASSE EST LA SOURCE DE NOTRE PRESENT" (C. ULDRY)



• COMBIEN ?

> LES INTERVENTIONS SUR L'EXISTANT REPRESENTENT PLUS DE LA MOITIE DES MANDATS
> INTERET CULTUREL + ECONOMIQUE



Nouv. Exist.

• QUI ?

> 3 TYPES D'ACTEURS :

1° THEORICIENS

- HISTORIENS
- ARCHITECTES

&

2° PRATICIENS

- ARCHITECTES

&

3° ADMINISTRATION

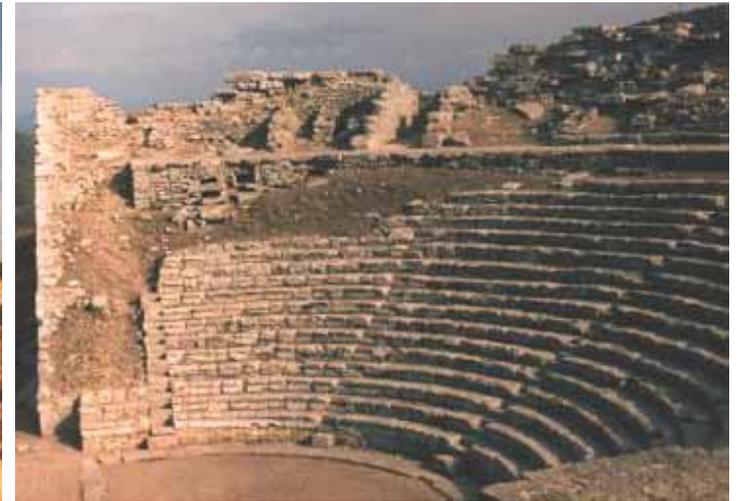
- CONTROLE
- EXPERTISE

TYPES D'INTERVENTIONS

- MODIFIER
- INTERVENIR
- TRANSFORMER
- RESTAURER
- REHABILITER
- RENOVER
- ENTREtenir
- RECONSTITUER
- REPARER
- CONSERVER
- DEMOLIR
- RECONSTRUIRE
- RESTITUER
- COPIER
- PRESERVER
- PROTEGER
- MAINTENIR
- SAUVEGARDER
- ETC.

Pourquoi se souvenir ?

“On sait que l’identité personnelle réside dans la mémoire. et que perdre cette faculté entraîne la stupeur. (...) Sans un miroir sensible et secret gardant ce qui s’est passé dans les âmes, l’histoire universelle n’est que temps perdu.” Jorge Luis Borges (*Histoire de l’éternité*)



Donc 2 types de ruines :

- Celles causées par les éléments naturels ;
- Celles causées par le temps qui passe (et qui fait).

MIT

Fj/14

POURQUOI / PATRIMOINE / SOUVENIR

> OBJET / SOUVENIR

- LA MÉLANCOLIE DE LA RUINE SIGNIFIE QU'ELLE EST DEVENUE UN MONUMENT DE LA PENSÉE PERDUE.
[Jean Starobinsky]

voir



> MONUMENT ?

- MONUMENTUM : DÉNOMINATION PAR LES ROMAINS, DEPUIS LA CONSTRUCTION DU THÉÂTRE DE POMPÉE, À ROME. ILS SENTIRENT QUE CET ÉDIFICE PERMETTROIIT DE CONSERVER LA MÉMOIRE. DONC LIEN : MONUMENT / SOUVENIR.
[G. Germann]



[SOUVENIR]

> POUR QUI ?

- PATRIMOINE :
 - > POUR ESTHÈTES ?
 - > GENS DE LETTRES ?
 - > HISTORIENS ?

↳ NON ! POUR TOUTES LES ARCHITECTES :
 ≫ QUESTIONS PATRIMONIALES → CHOIX
 → CHOIX = PROJET.

« LE MOT ET LA CHOSE SONT MODERNES » [VIOLET-L.]



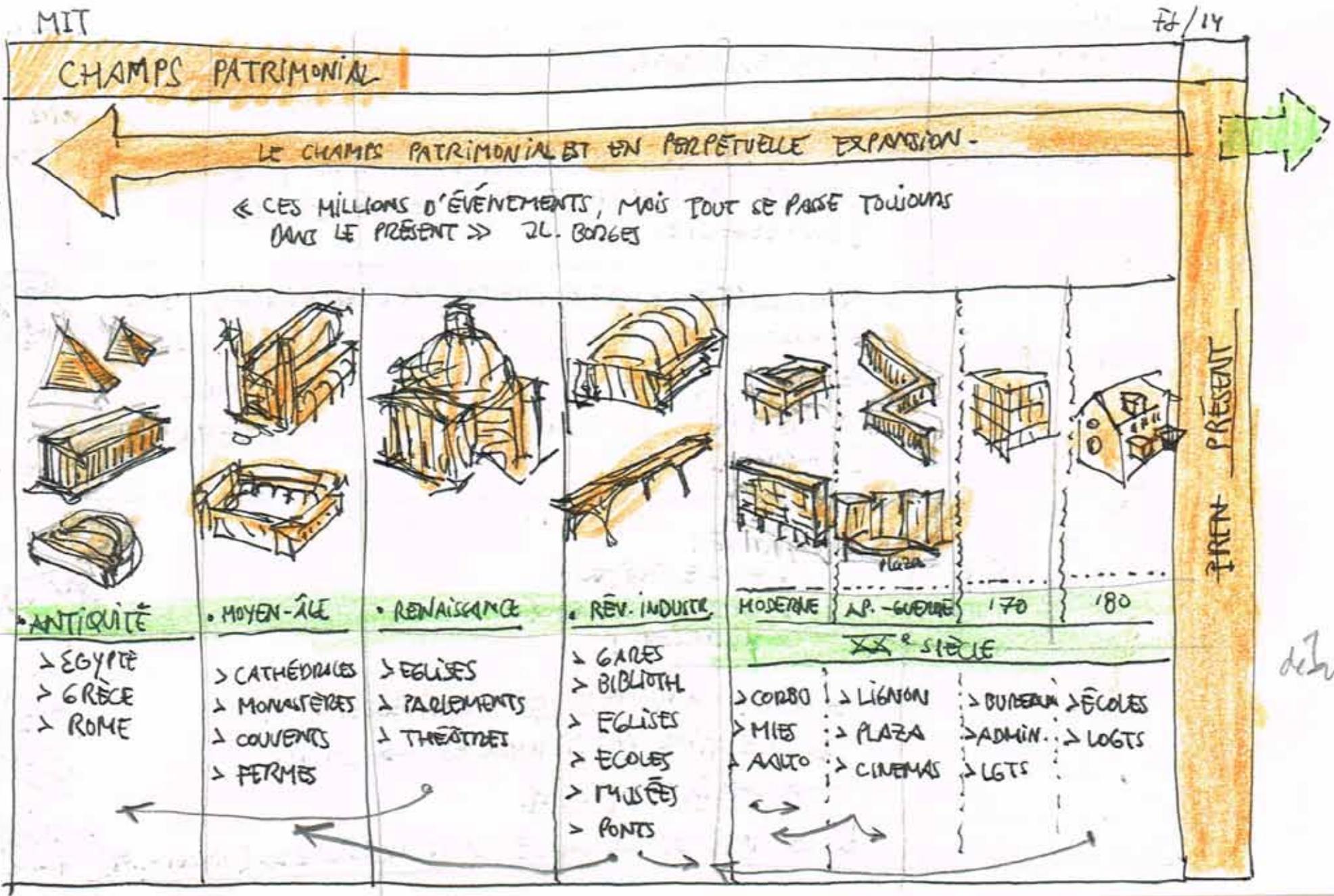
- PROJET / AGIR







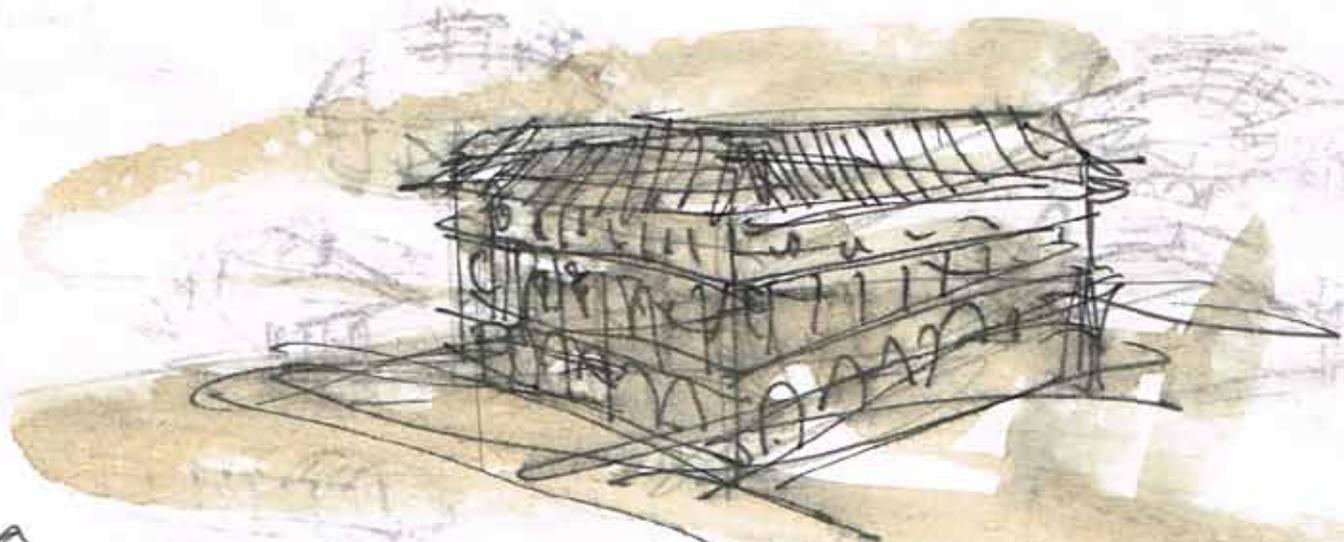
Fd/14



MIT

FJ/14

PATRIMOINE : QUI CELA CONCERNE-T-IL ?



> ADMINISTRATION	> ASSOCIATIONS	> HABITANTS	> ARCHITECTES / ETUDIANTS
<ul style="list-style-type: none"> - CONFÉDÉRATION - <u>CANTONS</u> - COMMUNES 	<ul style="list-style-type: none"> - PATRIMOINE SUISSE GENÈVE - ACTION PATRIMOINE VIVANT 	<ul style="list-style-type: none"> - ASSOCIATION D'HABITANTS 	<ul style="list-style-type: none"> - ARCHITECTES - ETUDIANTS
<ul style="list-style-type: none"> > GENÈVE: <ul style="list-style-type: none"> > OPS > SMS > CMMS 	<ul style="list-style-type: none"> > SUIVI AUTORS. 	<ul style="list-style-type: none"> > GROTTES > BAINS PARQUIS 	<ul style="list-style-type: none"> > CINÉ PARIS / SAUGEY > PLAZA ?

MIT / 14/11

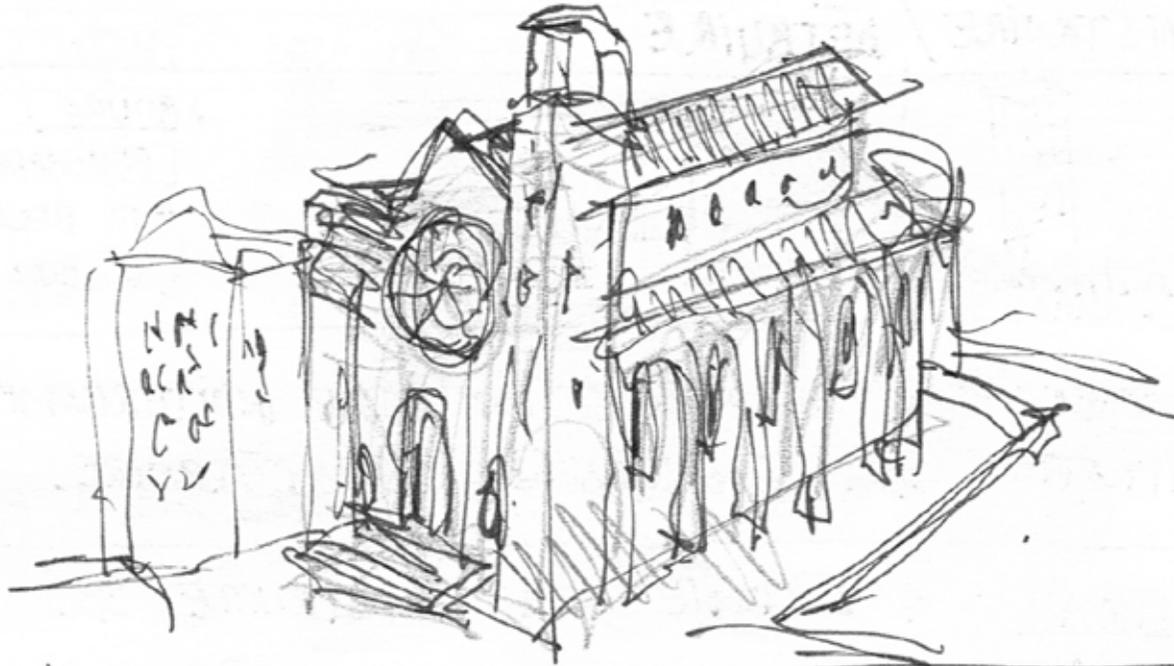
Programme
Budget

Thème
Site

Ene

Feu

PAT



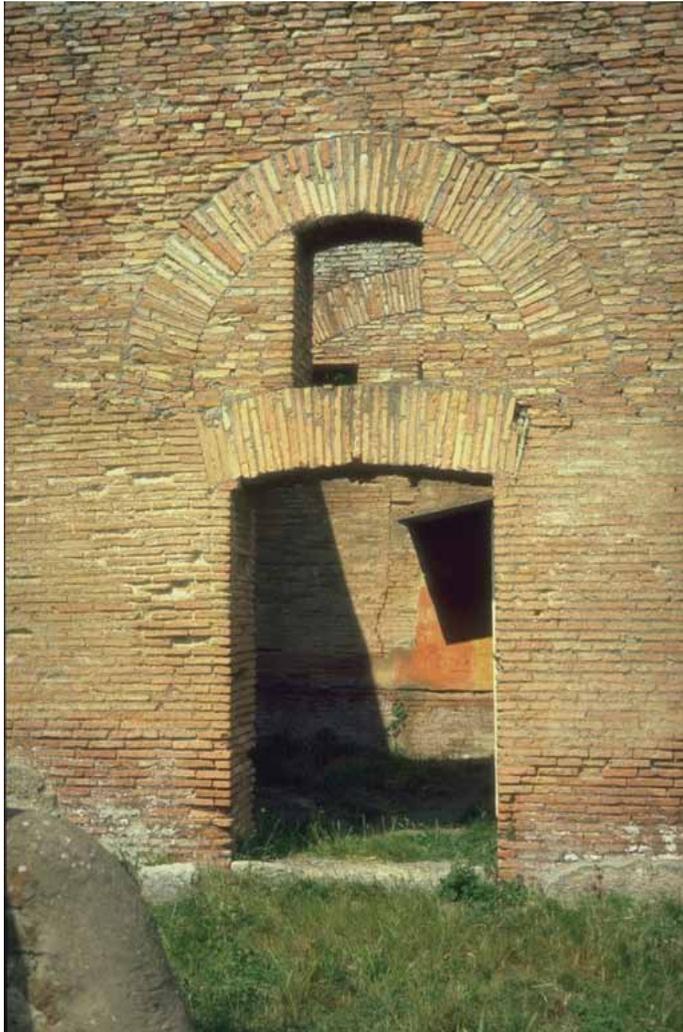
LOIS / NORMES	SERVICES ETAT	TECHNIQUE	PROJET	M.O.
<ul style="list-style-type: none"> - ENE [LEH] <ul style="list-style-type: none"> ↳ FENÊTRES ↳ ISOLATION 	<ul style="list-style-type: none"> - ENE / FEU - PAT AIMOINE <ul style="list-style-type: none"> ↳ CMAS ↳ INSPECTEUR 	<ul style="list-style-type: none"> - FENÊTRES - CVSE - TOIT [COUCHES] 	<ul style="list-style-type: none"> - MIN. / MAX - RÉVERSIBILITÉ - EXPRESSION EXIST. vs NOW. 	<ul style="list-style-type: none"> - PLANNING - BUDGET - PROGRAMME
<ul style="list-style-type: none"> - FEU [AENI] <ul style="list-style-type: none"> ↳ SÉCURITÉ OCC. 			<ul style="list-style-type: none"> - THÈME - CONTEXTE 	

MIT FJ/14

PATRIMOINE = VISIONS			EGYPTE
- ANTIQUITE	> CREATION MODELE > CONTINUE EGYPT	- VITRUVI	
- MOYEN-AGE - 500 - 1500 -	> PAS DE SAUVEGARDE > EFFAC. ANTIQ.	- CORPORATIONS	
- RENAISSANCE - 1500 -	> 1° PRISE CONSCIENCE	- ALBERTI - RAPHAËL	
- SIECLE-LUMIERES - 1750 -	> MAINTIEN / LECTURE MON. ANTIQUES	- PIRANESI - QUATREMERRE	
- REV. INDUSTRIELLE - 1800 -	> INTERPRETER > RUINE	- VIOLET-L.-D. - RUSKIN	
- AVANT-GUERRE < 1914	"VALEUR HISTORIQUE" "VALEUR PATRIMONIALE"	- RIEGL	
- MODERNITE - 120 - 30	> TABULA RASA DU PASSE	- LE CORBUSIER	
- APRES-GUERRE x 1945	> EXPRESSION DU : NOUVEAU cf. EXIST.	- A. ROSSI - C. SCARPA	
- CONTEMPORANÉITE	> MINIMUM INTERV. > REMPLACER	- A. CORBOZ - F. CHOAY - G. GERMANN	

Additional annotations in the diagram:

- Arrows labeled "Rune Antique" and "Gothique" point to the Renaissance and 18th-century periods respectively.
- An arrow labeled "RUSKIN VLD." points from the Industrial Revolution period to the Pre-war period.
- An arrow labeled "ECLÉCTISME" points from the Pre-war period to the Modernity period.
- An arrow labeled "FUTUR" points from the Modernity period to the Post-war period.
- An arrow labeled "RETOUR FORMES. ATTITUDE ANALOGUE" points from the Post-war period to the Contemporary period.
- A bracket labeled "[Toutes périodes]" spans the bottom of the diagram.



Ostia, construction antique romaine.



Louis Kahn, Ahmédabad, Inde.

MIT

FJ/14

PATRIMOINE > PRINCIPES >> CHARTES

> NOTRE MANIÈRE DE VOIR/LIRE LE PATRIMOINE EST LIÉ À NOTRE ÉPOQUE. CHAQUE ÉPOQUE A SA VISION / SA THÉORIE.

> L'OPINION, QUI SE VERT DE PLUS EN PLUS SCIENTIFIQUE, POSITIVE (ÉVOLUTION / AMÉLIORATION PERMANENTE SE FORGE AU GRÉ DES GRANDS EXEMPLES AINSI QUE DES CHARTES :

→ CHARTES	→ 1.	VENISE	1964	CONSERVATION/RESTAURATION >	> MONUMENTS > SITES
	2.	FLORENCE	1982	JARDINS HISTORIQUES	
	3.	WASHINGTON	1987	SAUVEGARDE VILLES HISTORIQUES	
	4.	LAUSANNE	1990	GESTION PAT. ARCHÉOLOGIQUE	
	5.	GRENADE	1985	PATRIMOINE ARCHITECTURAL EUROPE	
	6.	LA VALETTE	1992	PROT. PAT. ARCHÉOLOGIQUE	
	-				

MIT

FJ/14

PATRIMOINE / CHAMPS D'INVESTIGATION

• IMMATÉRIEL :

> LANGUE / COÛTUME / MUSIQUE / ETC.

• SITES :

> NATURELS

» PAYSAGE / HAIE / CHAMPS / JARDIN / (...)

> CONSTRUITS

» ENSEMBLE BÂTI / DOMAINE PRIVÉ (-)

> IMMATÉRIELS

» VUE / VIDE / RELATION / (...)

> MOBILIER

» MEUBLES

»» ANTIQUITÉS

»» CONTEMPORAINS

» VAISSELLE / CÉRAMIQUE / VASES / (...)

• OBJETS :> IMMOBILIERS» PUBLIC

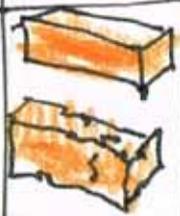
»» ÉGLISE / TEMPLES

»» - MUSÉES
- BIBLIOTHÈQUES
- SALLES SPECTACLES
- (...)» PRIVÉ»» - MAISONS DE
MAÎTRES
- FERMES
- SERRES» TRAVAIL
- ÉQUIP.»» - USINES
- FABRIQUES
- PISCINES
- STADES
- (...)



F8 / 14

<p>MIT</p> <p>• VALEUR</p>		
<p>UNE OBLIGATION:</p> <p>↳ LIRE LA:</p>	<p>- <u>QUOI:</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> - BÂTIMENT / TISSU BÂTI / SITE - PARTIE BÂTIMENT (PACAGE / STRUCTURE / FENÊTRES / MARQUETERIE / ETC.) - <u>SYMBOLE</u> POPULATION - ESTHÉTISME / CONSTRUCTION
	<p>- <u>AUTHENTICITÉ:</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> - RECONNAÎTRE L'AUTHENTICITÉ - PAS LIÉE À L'ANCIENNETÉ
<p><u>VALEUR:</u></p>	<p>- <u>ANCIENNETÉ:</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> - CE QUI EST PLUS <u>VIEUX</u> N'A PAS FORCÉMENT PLUS DE VALEUR QUE CE QUI EST PLUS <u>RÉCENT</u>.
<p>> SOURCE: <u>A. RIEGL</u></p> <p>JL A DÉFINI UN OBJET PATRIMONIAL PAR SA VALEUR</p>	<p>- <u>ÉTAT:</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> - L'ÉTAT DE <u>CONSERVATION</u> N'EST PAS UN FACTEUR DÉTERMINANT POUR DÉTERMINER LA <u>VALEUR</u>.
	<p>- <u>COPIE:</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> - UNE <u>COPIE</u> NE PEUT AVOIR VALEUR DE TÉMOIN. ↳ PAR EX.: LE DAVID DE MICHEL-ANGE À FLORENCE



CHAPITRE X

L'ESTHÉTIQUE ET LA CRITIQUE

Qu'est-ce que critiquer, sinon se prononcer sur la valeur ^{ou valeur} des œuvres?

Non point certes — comme le suggère un terme malheureux — souligner les défauts d'une œuvre, la confronter à quelque modèle idéal qui, nécessairement, la surplombe, la voit, pour ainsi dire, par soustraction : la critique est « critique des qualités » plus que « critique des défauts ». Mais chacun imagine spontanément que la critique voit dans la littérature un domaine de valeurs. Non point un objet de connaissance historique ou de commentaire philosophique : un objet de jugement.

Le jugement critique ne saurait être, bien entendu, une sorte de décret hautain conférant ou refusant à l'œuvre une valeur si bien que, de cette valeur, le critique aurait presque l'illusion d'être la source : quoi qu'en dise Hugo, le critique de caricature a seul le sentiment d'être supérieur à l'œuvre qu'il loue. Le jugement n'est pas un décret, mais une reconnaissance : critiquer, c'est reconnaître dans l'œuvre la présence (ou l'absence) d'une valeur. Dans *La Chartreuse de Parme*, Balzac reconnaît la présence du génie romanesque; dans *Hernani*, l'absence du génie dramatique. Tel est le critique.

GAËTAN PICON

l'écrivain et son ombre



tel gallimard

5.5 Copies

La copie reproduit l'apparence d'un objet existant. Elle peut être justifiée dans des circonstances exceptionnelles.

La réalisation d'une copie peut répondre à un souci de préserver l'objet original. Elle peut également être justifiée pour des raisons didactiques.

Les copies – au sens de « duplicata » – doivent être désignées comme telles sans aucune ambiguïté.

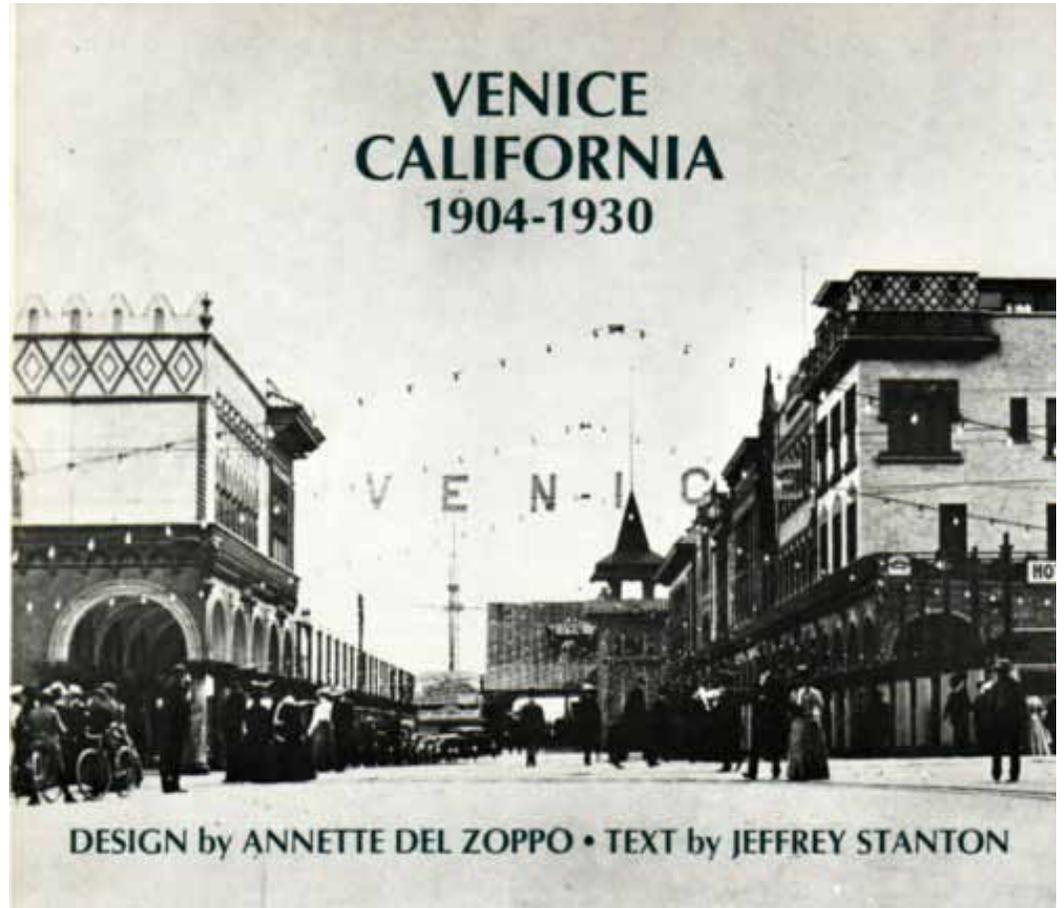






MIT fj/14-

- AUTHENTICITÉ / PATRIMOINE	· QUOI
> PRÉPARER L'INTERVENTION	« L'IMPROVISATION EST IRRÉSPONSABLE » . A CONDRE
> CHAMPS RÉFLEXIONS	> <u>TECHNIQUE</u> & <u>CULTUREL</u>
> RÈGLE : MAINTENIR :	> <u>BUT</u> : <u>MAINTIEN</u> POUR <u>TRANSMISSION</u> À NOUS + GÉNÉRATIONS FUTURES : <u>TÉMOINS</u> .
<u>L'AUTHENTICITÉ :</u> [POUR COMPRÉHENSION] [SUPPORT : MATIÈRE]	> <u>BUT</u> : <u>COMPRENDRE</u> À TRAVERS LE <u>TÉMOIN</u> . >> POUR COMPRENDRE, IL FAUT L'OBJET <u>AUTHENTIQUE</u> , QUI POURRA ÊTRE <u>INTERPRÉTÉ</u> PUIS <u>RÉ(NE)-INTERPRÉTÉ</u> SANS QUE SA <u>VALEUR</u> NE S'ALTÈRE.
	> <u>CONDITION</u> : <u>MATÉRIALITÉ</u> . >> EN CAS DE <u>PERTE</u> DE LA <u>MATIÈRE</u> , L'OBJET PERD ALORS : SA <u>VALEUR</u> .

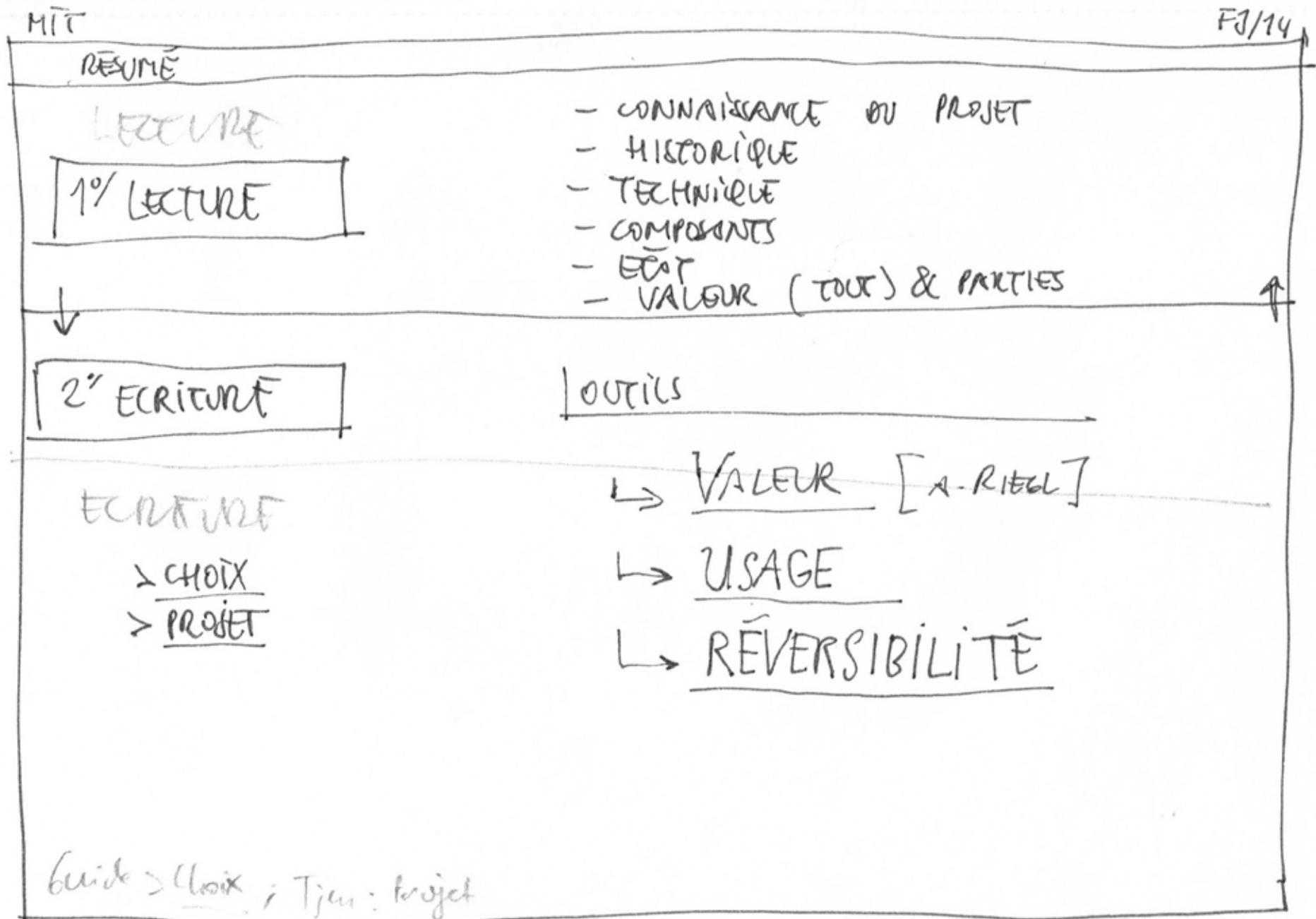


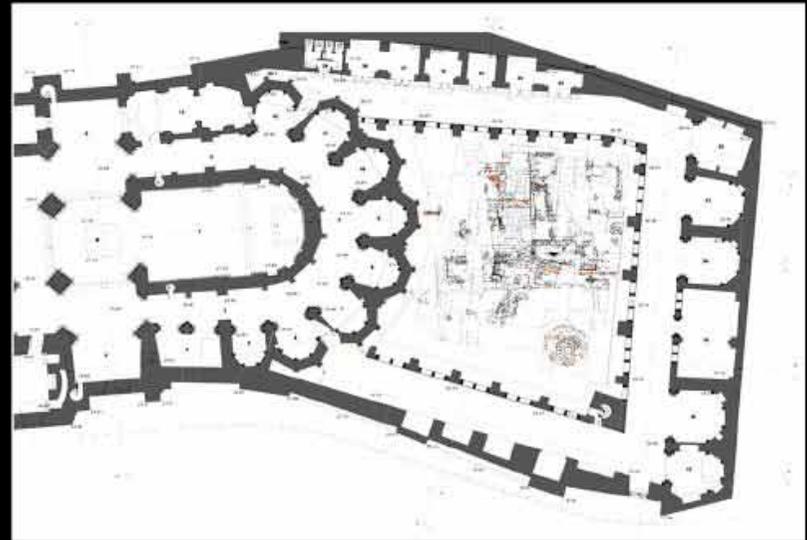
**INVENTAIRE DES
OUTILS LEGISLATIFS**

Ff / 14

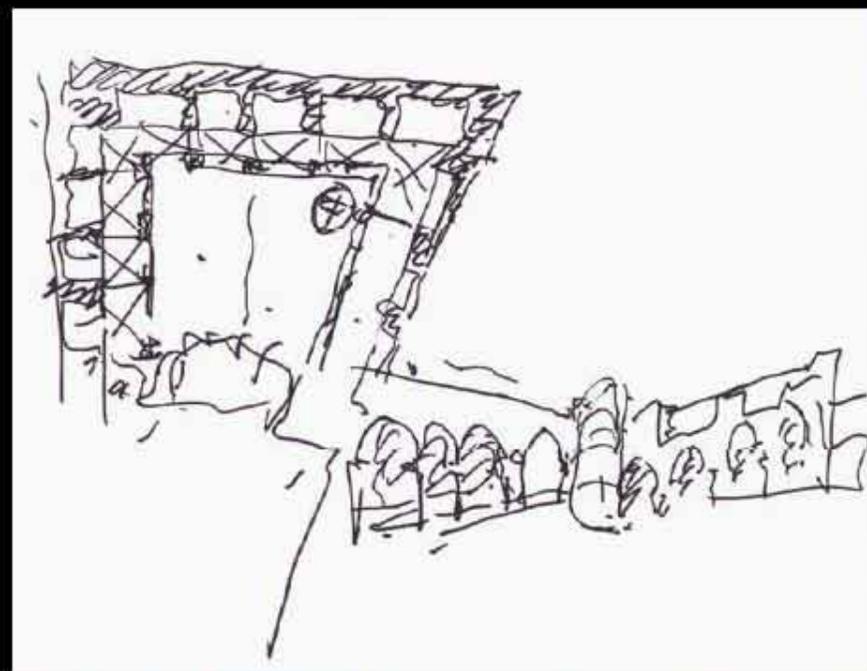
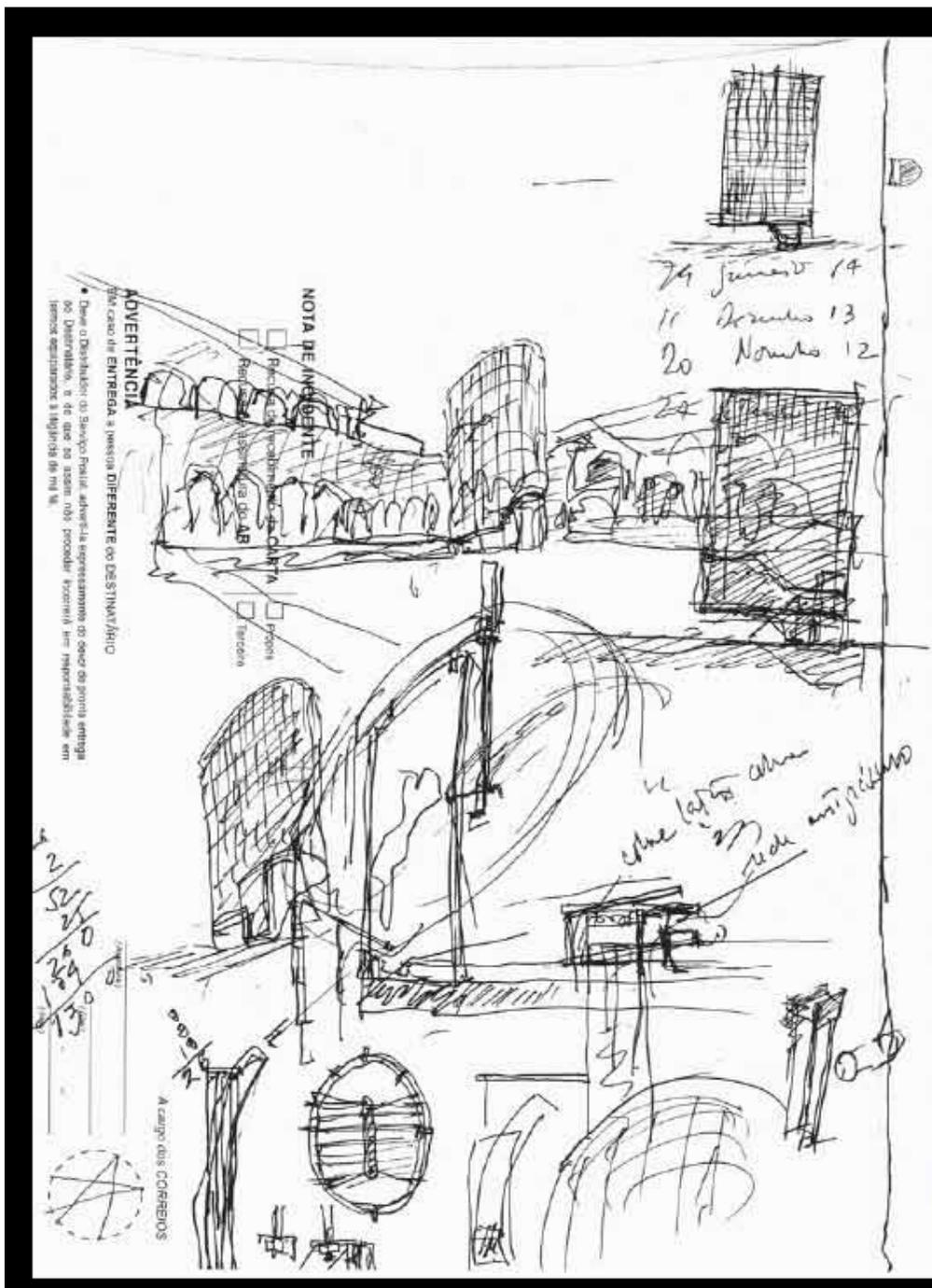
MIT		PROTÉGER : OUTILS LÉGAUX / INVENTAIRE [NON EX-MUTIF]	
TEMPS ↓	> <u>OBJET</u>	> <u>CLASSEMENT</u> [LPMNS] 130	- CATHÉDRALE - MUSÉE ART & HISTOIRE - LE IG LIGNON
	[OBJET > ENSEMBLE]	> <u>INVENTAIRE</u> [LPMNS] 130	- EGLISE - BFM - HALLES ÎLE Outil : Commission : CMNS
	> <u>ENSEMBLE BÂTI</u>	> <u>PLAN DE SITE</u> [LPMNS] 170	- RADE [BÂTI] - COUTANCE - DOMAINE PRIVÉ / MAISON DE MAÎTRE
	[ENSEMBLE > OBJET]	> <u>RPI</u> [OPS] 180	- RECENSEMENT PATRIMOINE INDUSTRIEL
	> <u>SECTEUR</u>	> <u>PÉRIMÈTRE PROTÉGÉ</u> [LCI] 150	- VIEILLE-VILLE - RADE [BÂTI + EAU + RIVES] - Aussi : LEaux ; LForêt
	> <u>QUARTIERS</u>	> <u>PLAN DES ZONES</u> [LALAT] 130	- VILLAGES > Z4BP - AFFECTATION : TRAME [EX-PARTIF.]
	> <u>AFFECTATION</u>	> <u>LOGEMENT/VILLE</u> [LDTR] 180	- PROT. LGT CENTRE-VILLE - Aussi : VILLE GE → P.U.S. [LEXT.]

CONNAISSANCE



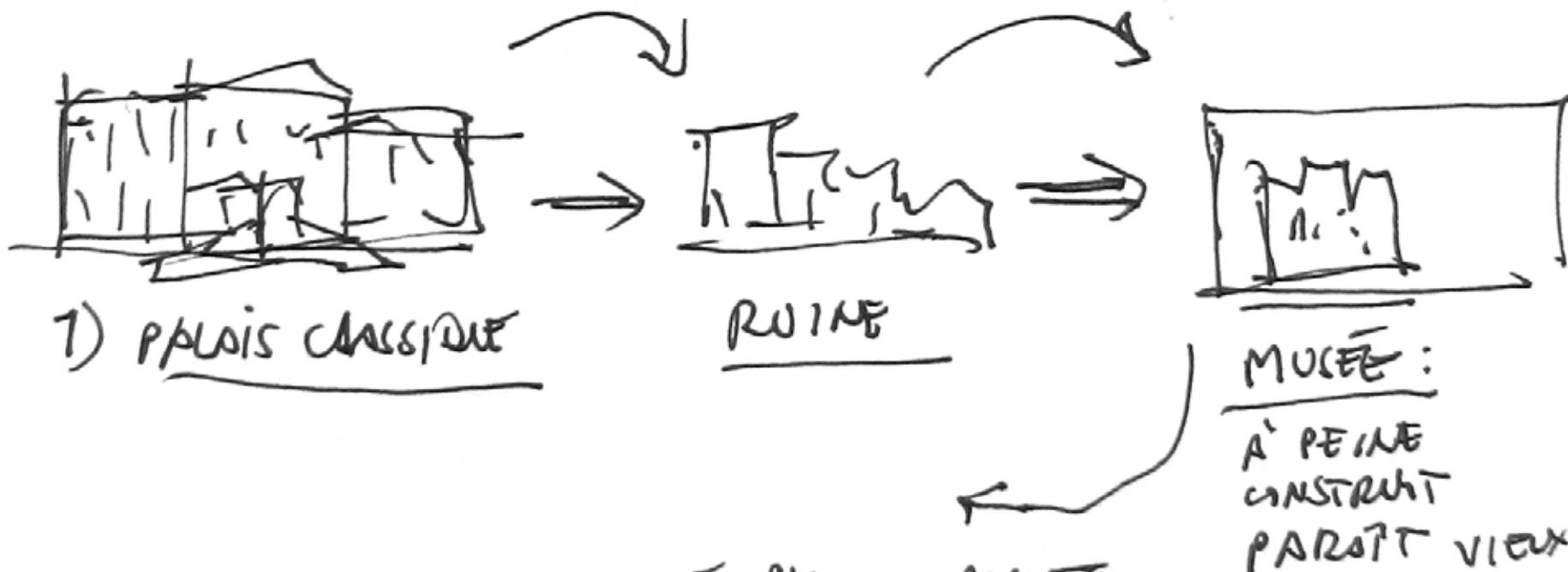






TEMPS / DUREE

TEMPS / DURÉE :

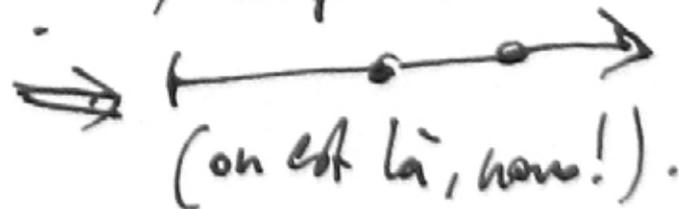


C.F. TEMPS CYCLIQUE PHILOSOPHIQUE



Théorie

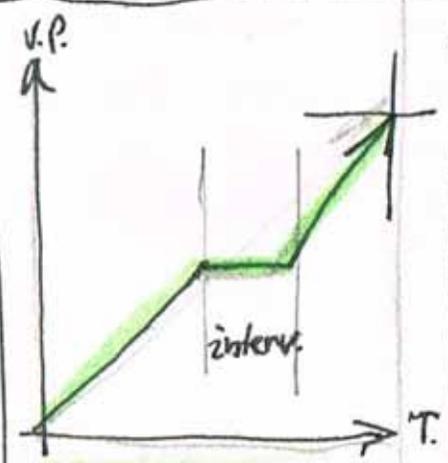
≠ temps linéaire.



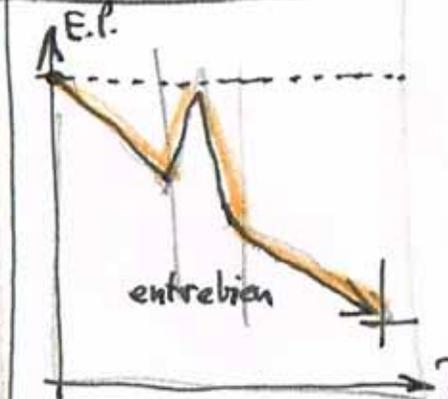
MIT

FJ/14

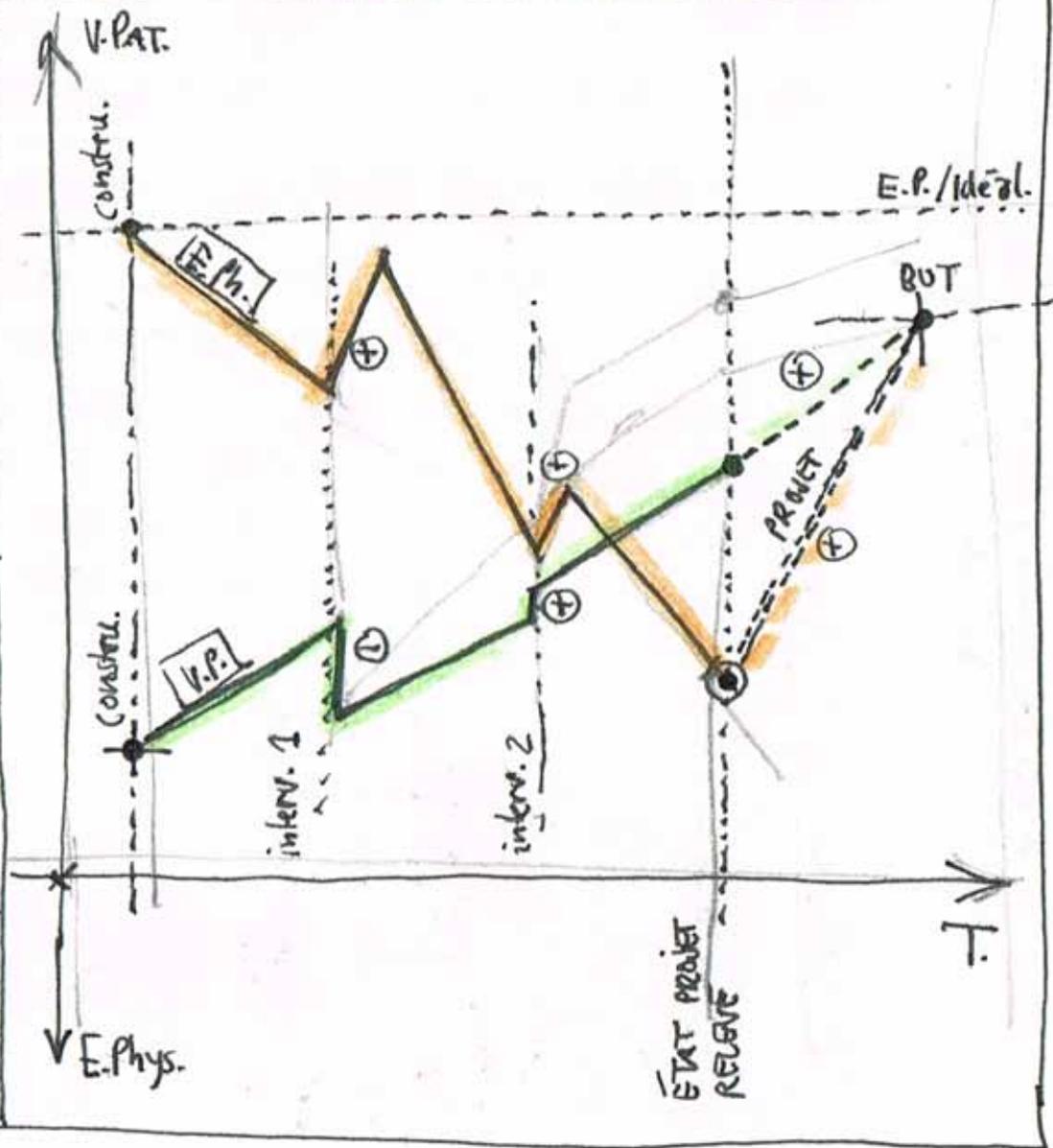
- RAPPORT AU TEMPS : VALEUR PATRIMONIALE / ETAT PHYSIQUE



- VALEUR PAT. :
[ARRÊT : mauvaise interv.]



- ETAT PHYSIQUE :
[AUGMENT. > ENTRETIEN]





TEMPS / DUREE
> ENTRETIEN

MIT

FJ/14

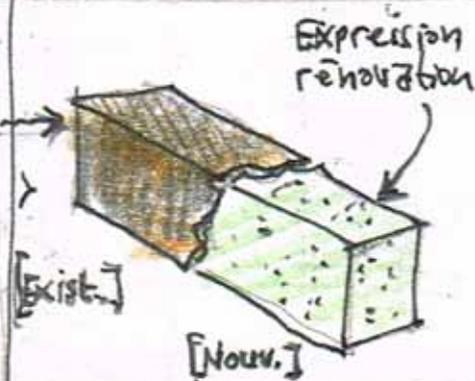
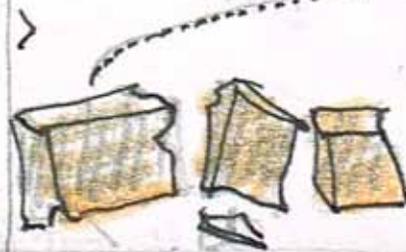
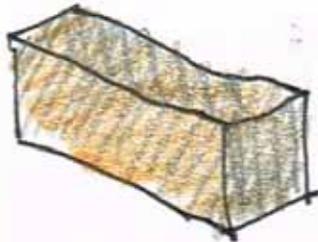
> QUESTION D'ENTRETIEN - / RÉPARER PLUTÔT QUE REMPLENER

> ALOÛS RIEGL : > NE RIEN FAIRE → DÉBUT PROCESSUS RUINE.

> ENTRETIEN : > CLEF DE L'ÉQUILIBRE PATRIMONIAL

> RIEGL : « UNE PIERRE TOMBE : TU LA REMETS EN PLACE »

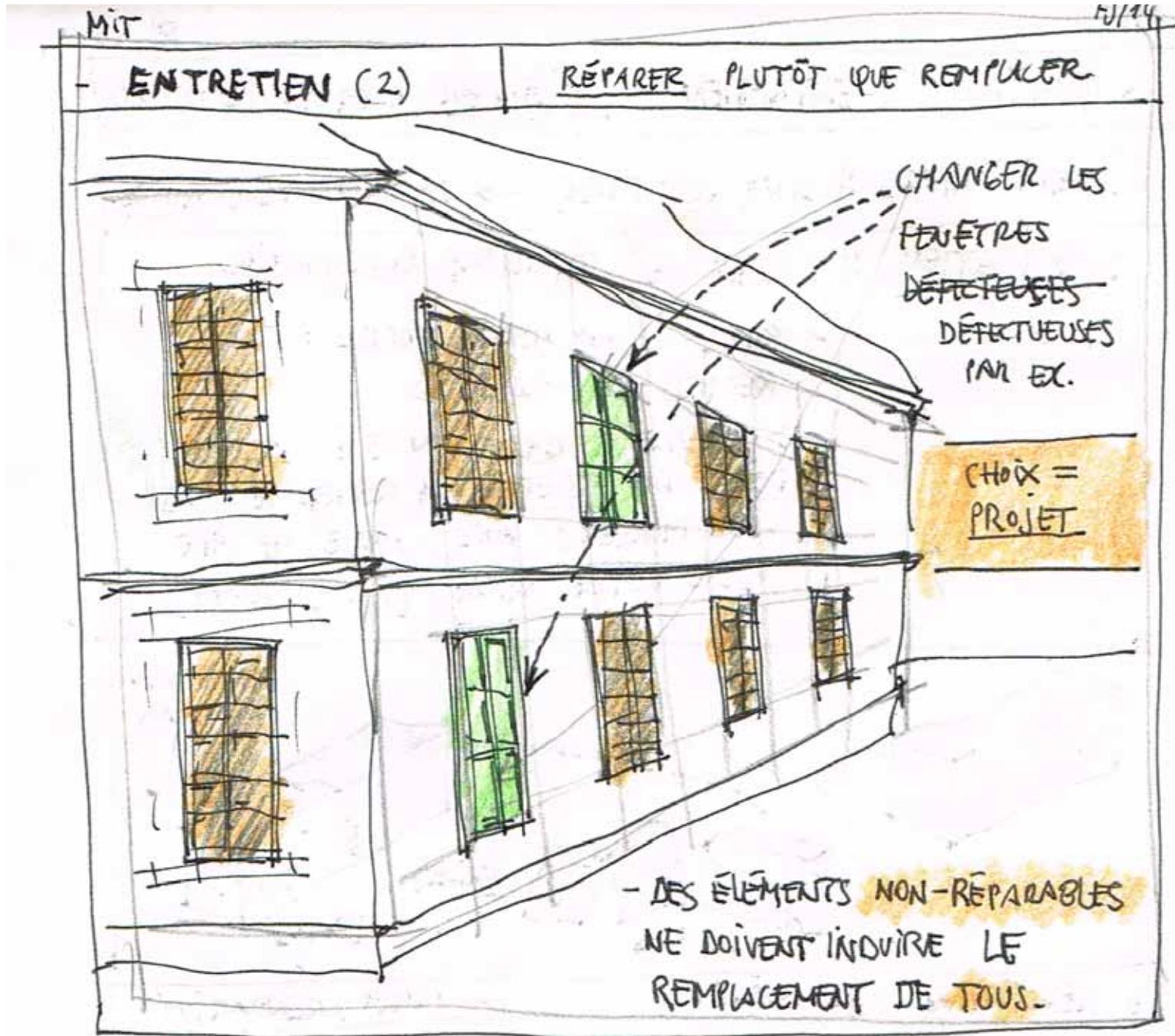
> SI ELLE SE CASSE EN 3 ? C'EST LE DÉBUT DU PROJET : TU REMETS LE PLUS GROS MORCEAU PUIS COMBLE LE VIDE AVEC AUTRE CHOSE [CF. L. CHENU]

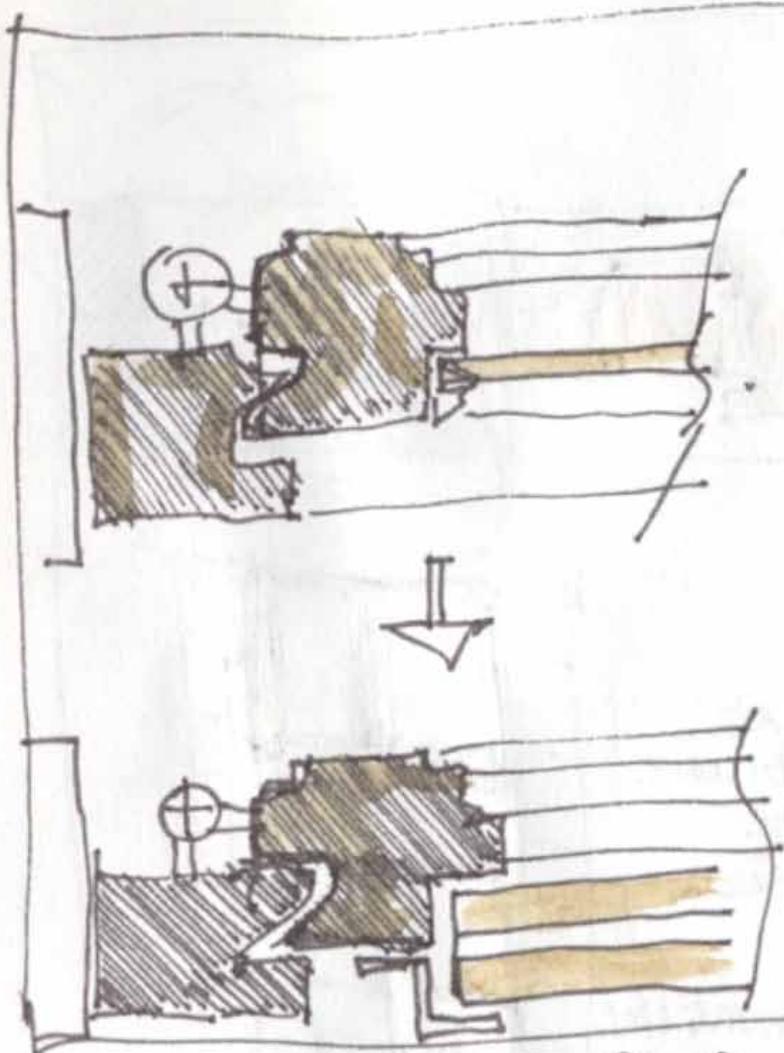


A/ RÉALISATION

B/ DÉGÂT

C/ PROJET / RÉNOVATION





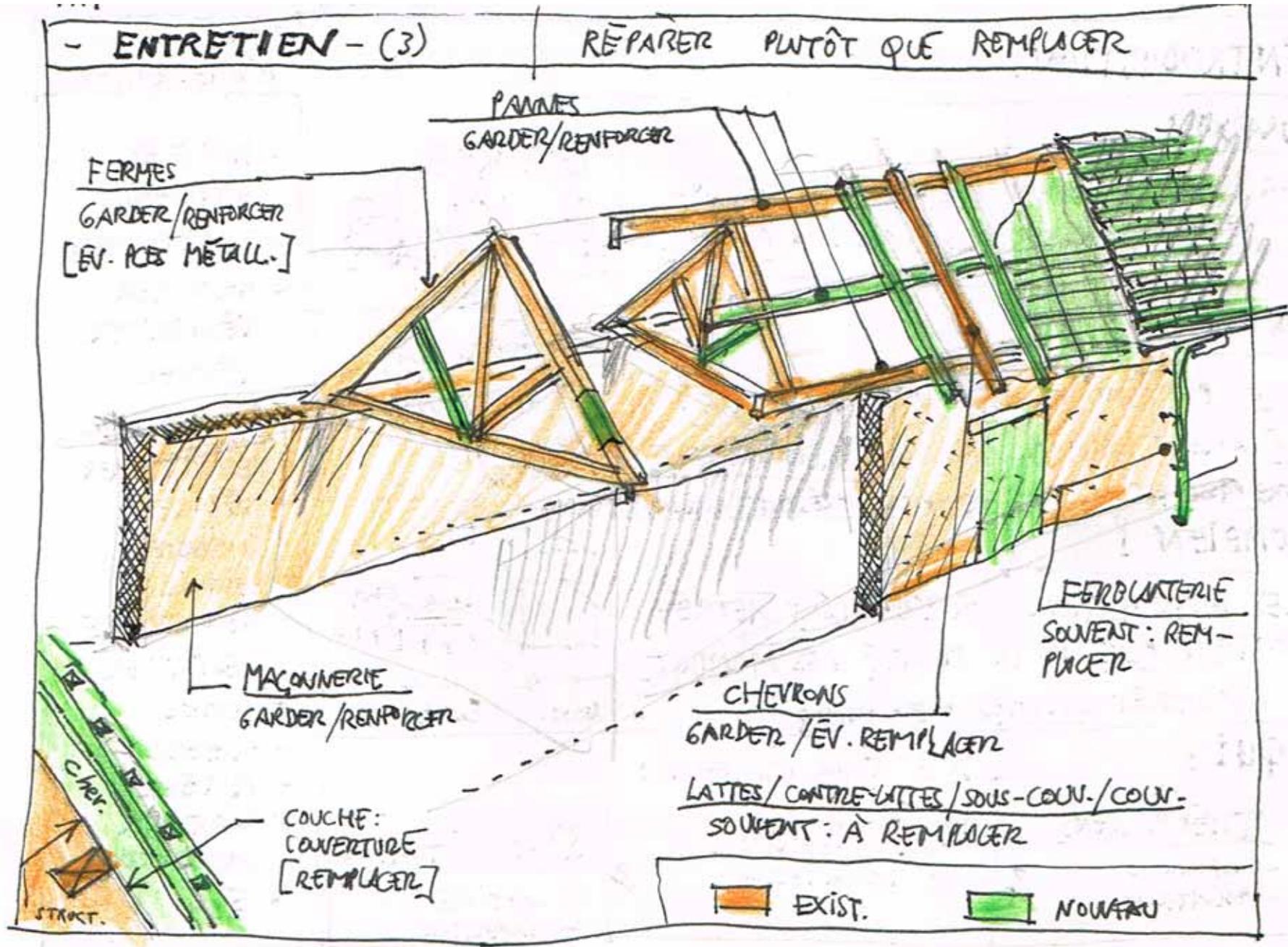
PENÊTRE TRADITIONNELLE
AVANT INTERVENTION

- VERRE SIMPLE
- PETIT-BOIS

PENÊTRE TRADITIONNELLE
APRÈS INTERVENTION.

- DOUBLE VERRE
- FAUX-PETIT BOIS

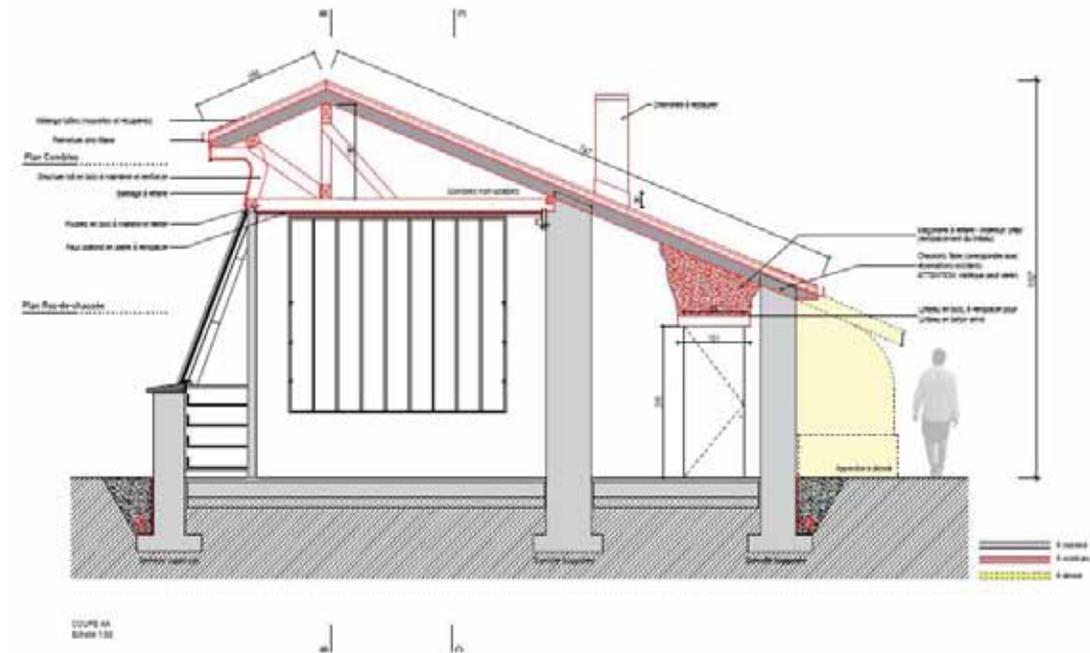
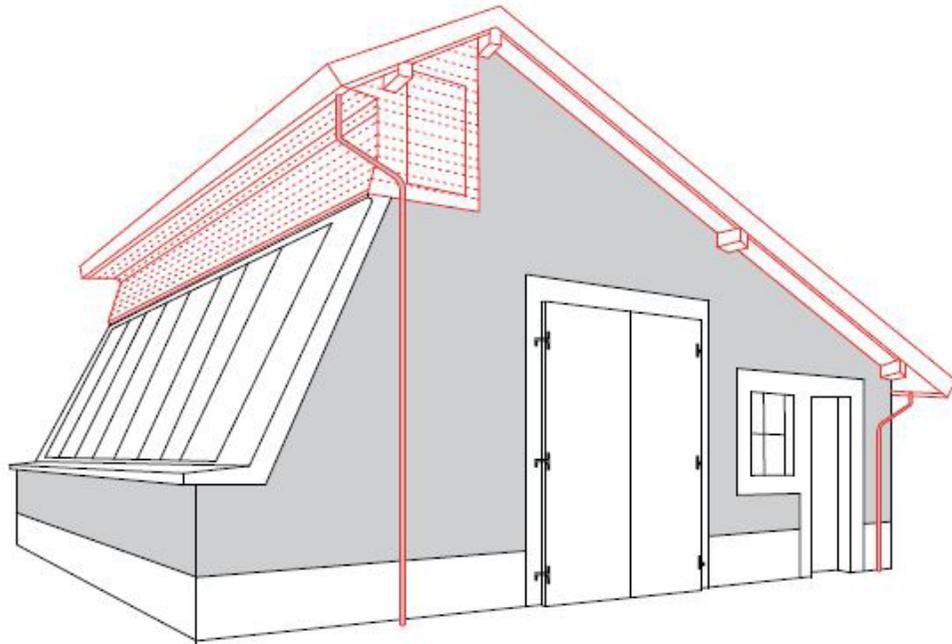
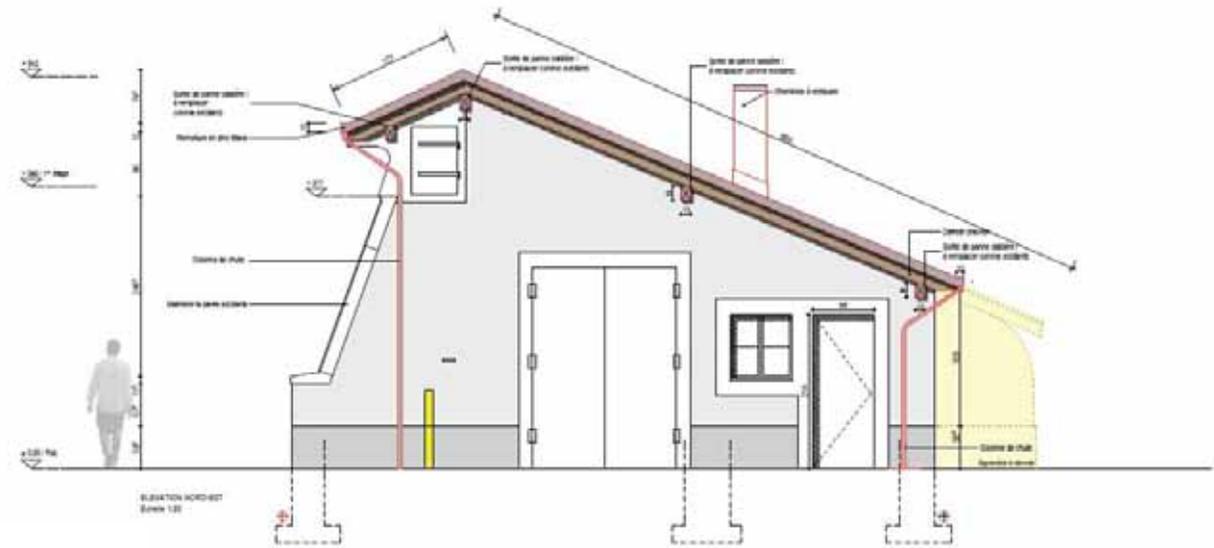
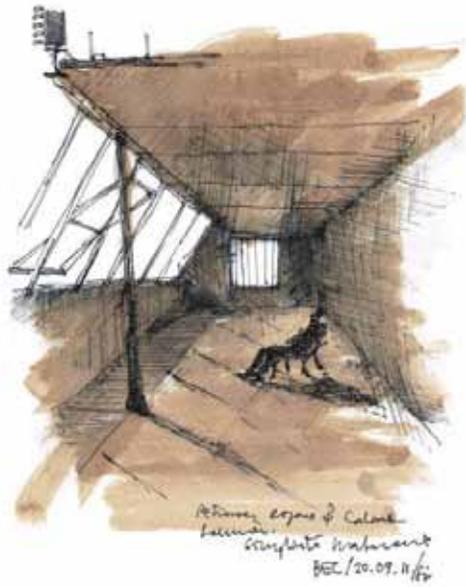
QUESTION: UNE PENÊTRE TRADITIONNELLE SUPPORTE
T-ELLE BIEN LE CHANGEMENT DE VERRE SIMPLE EN
DOUBLE OU TRIPLE ?



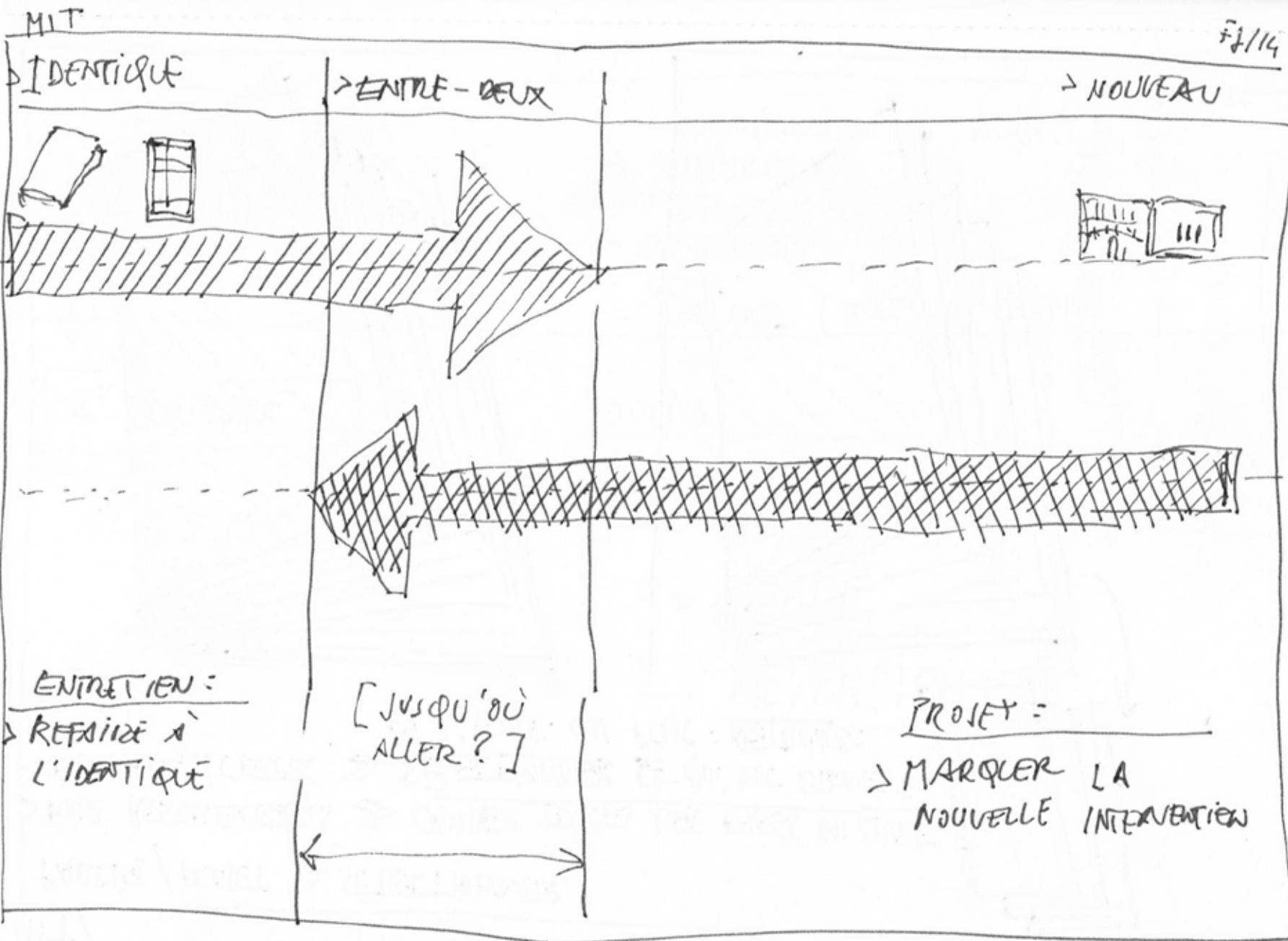








7/14





MIT

17/19

- RAPPORT : ANCIENNETÉ / VALEUR

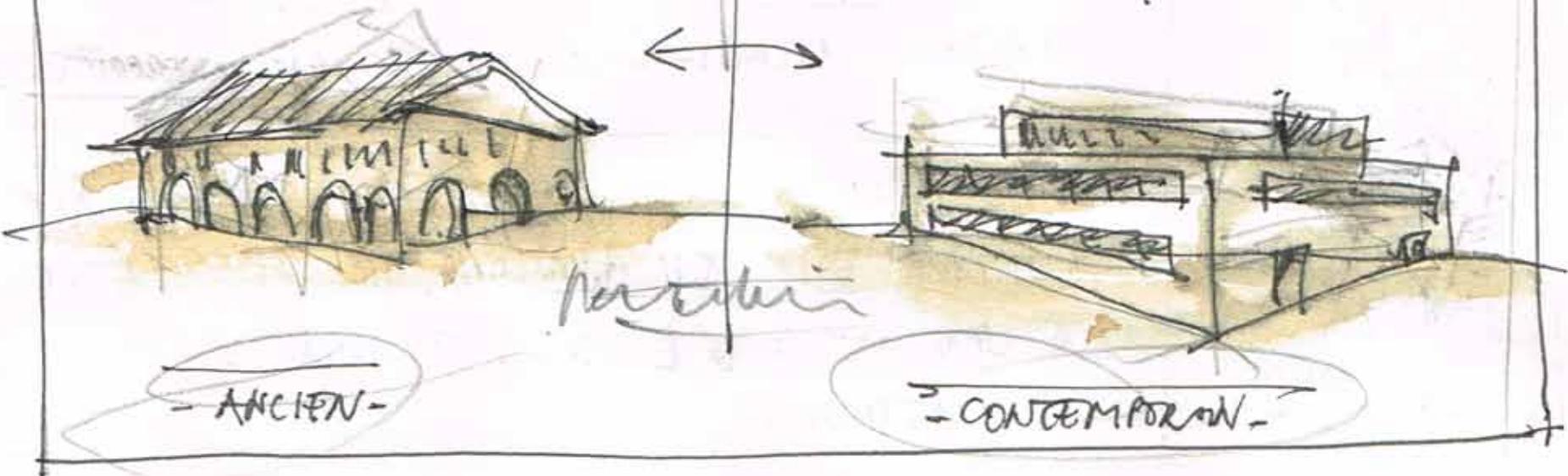
- J.X. AYMAN : INTERVENIR → 2 CHOSES : LISIBILITÉ & RÉVERSIBILITÉ

- CORNETTE : « LA VALEUR N'ATTEND PAS LE NOMBRE DES ANNÉES » (LE CIO).

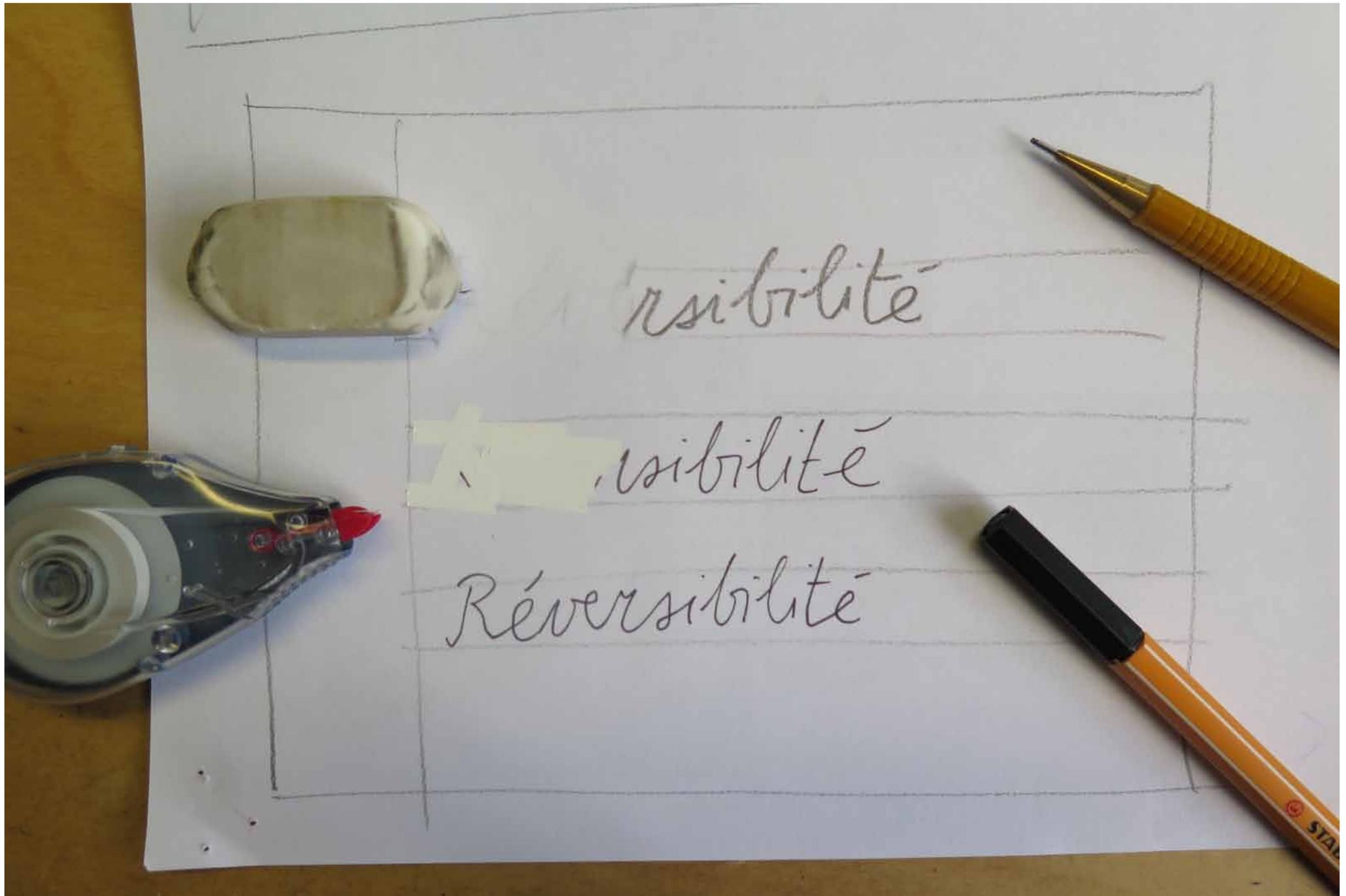
- E. SOUTO DE MOURA : « LES ANCIENS AUSI CONSTRUISAIENT MAL ». IL FAUT DEMYSTIFIER LES RÉALISATIONS ANCIENNES.
POUR : FAIRE UN PROJET TOUT COURT. NON UN PROJET DE : PATRIMOINE.

Moyens

Moyens



PRINCIPE :
>> REVERSIBILITE







Maison de thé, Château de Montemor, Portugal, Joao Mendes Ribeiro, architecte.



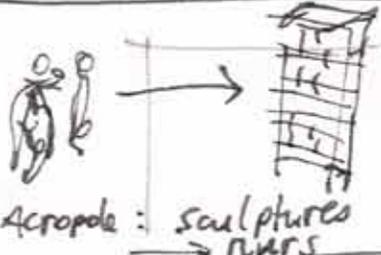
Turalishus à Valendas, Grisons
Source : Patrimoine / 04-2014

PARFOIS :
>> DETRUIRE
>>> CHOIX

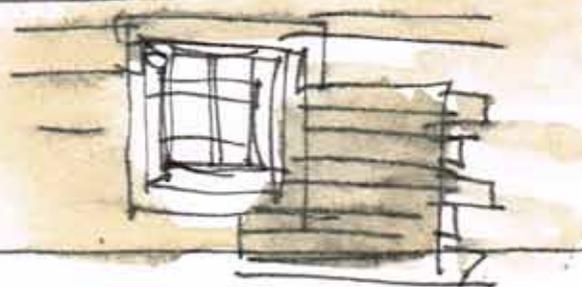
MIT

> CONSTRUIRE / DÉTRUIRE

FJ/14



Acropole : sculptures
→ murs



BOURO : DÉMOLITION
[BOUCHAGE] FENÊTRES GOTHIQUE
POUR RECREEER FEN. RENAISSANCE.
[E-SOUTO de M.]

- V. MANGENT : « L'HISTOIRE EST UNE SUITE ININTERROMPUES DE MODIFICATIONS »». CONSTRUIRE C'EST DÉTRUIRE.
- F. CHOAY : « DÉMOLIR C'EST CONSTRUIRE »». DANS LA DESTRUCTION, IL Y A UN ACTE DE CRÉATION »».
- E. SOUTO DE MOURA : « POUR UN CLOÎTRE PLUS GRAND, LES ANCIENS DÉMOLISSAIENT LE PRÉCÉDENT, LIBÉRAIENT LA SURFACE ET CONSTRUISAIENT PAR-DESSUS. »». ILS LE FAISAIENT POUR RÉPONDRE À DES NÉCESSITÉS, SANS MAUVAISE CONSCIENCE NI ÉTATS D'ÂMES. CELA JUSQU'À LA RENAISSANCE.



MIT

FJ/14

VALEUR / SÉLECTION

→ LE TEMPS PERMET LA SÉLECTION DES OBJETS À SAUVEGARDER.

↳ IL Y A DONC : CHOIX (DONC: SUBJECTIF).



↳ CHOIX / PROJET

↳ PATRIMOINE / CONCEPT [L.Chenu]

-  CLASSE
-  INTERDIT
-  PL. SITE

PRINCIPE :
>> USAGE

CONSEIL INTERNATIONAL
DES MONUMENTS ET DES SITES



INTERNATIONAL COUNCIL
ON MONUMENTS AND SITES

CHARTRE INTERNATIONALE SUR LA CONSERVATION ET LA RESTAURATION DES MONUMENTS ET DES SITES (CHARTRE DE VENISE 1964)

Article 5.

La conservation des monuments est toujours favorisée par l'affectation de ceux-ci à une fonction utile à la société ; une telle affectation est donc souhaitable mais elle ne peut altérer l'ordonnance ou le décor des édifices. C'est dans ces limites qu'il faut concevoir et que l'on peut autoriser les aménagements exigés par l'évolution des usages et des coutumes.

F# / 14

MIT

VALEUR D'HOSPITALITÉ / [LIÉE A' : L'USAGE]

13-

> QUESTION :
[SURTOUT AUX PROPRIÉTAIRES
ET M.O.]

QUELLE EST LA VALEUR /
CAPACITÉ D'ACCUEIL /
HOSPITALITÉ DE L'ÉDIFICE ?



> VOLUME D'ACCUEIL = USAGE

CHÂTEAU → MUSÉE [COURANT]	EGLISE → SALLE CONCERT [NEW YORK]
ÉCOLE → BIBLIOTHÈQUE [PÂQUIS]	FABRIQUE → LOFT [PIC-PIC]
ÉCOLE → CINÉMA / THÉÂTRE [GRÜTLI]	FABRIQUE → MUSÉE [TATE]
USINE → ÉCOLE [ECAL; KUGLER; ETC.]	ENTREPÔT → MUSÉE [CAN-FRANIS]

FJ/14

MIT

UN DES PRINCIPES FONDAMENTAUX : L'USAGE .

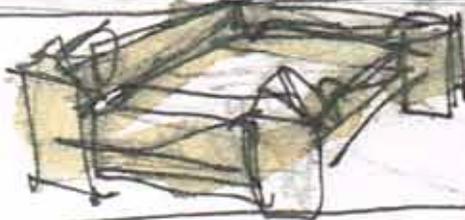
USAGE / PÉRENNITÉ



change



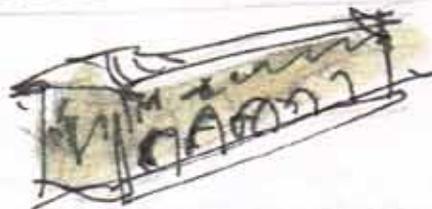
COLLISÉE [ROME]
→ CIRQUE →
QUARTIER HAB.



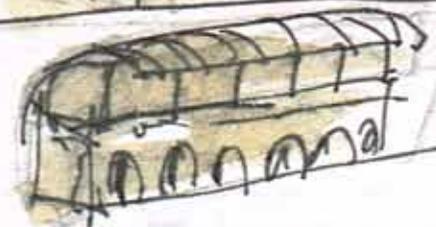
change



CHÂTEAU
→
MUSÉE



change



L. SNOZZI ;
COUVENT
→
ÉCOLE

> QUESTION : QU'EST CE LA : « VALEUR D'HOSPITALITÉ » [L. CHENU]
DU BÂTIMENT ? SI PAS D'USAGE : CHAMPS ARCHÉOLOGIQUE [MORT]

> « L'USAGE EST LA 1^{re} CONDITION POUR LE MAINTIEN D'UN
ÉDIFICE. IL FAUT OCCUPER LES MONUMENTS PAR AUTRE
CHOSE QUAND LA FONCTION D'ORIGINE LES A DÉSERTES » [E. SOUTO M.]



Fabrique chaussures Hug / Dulliken (SO) / 1930 > Désaffectée dans les '70



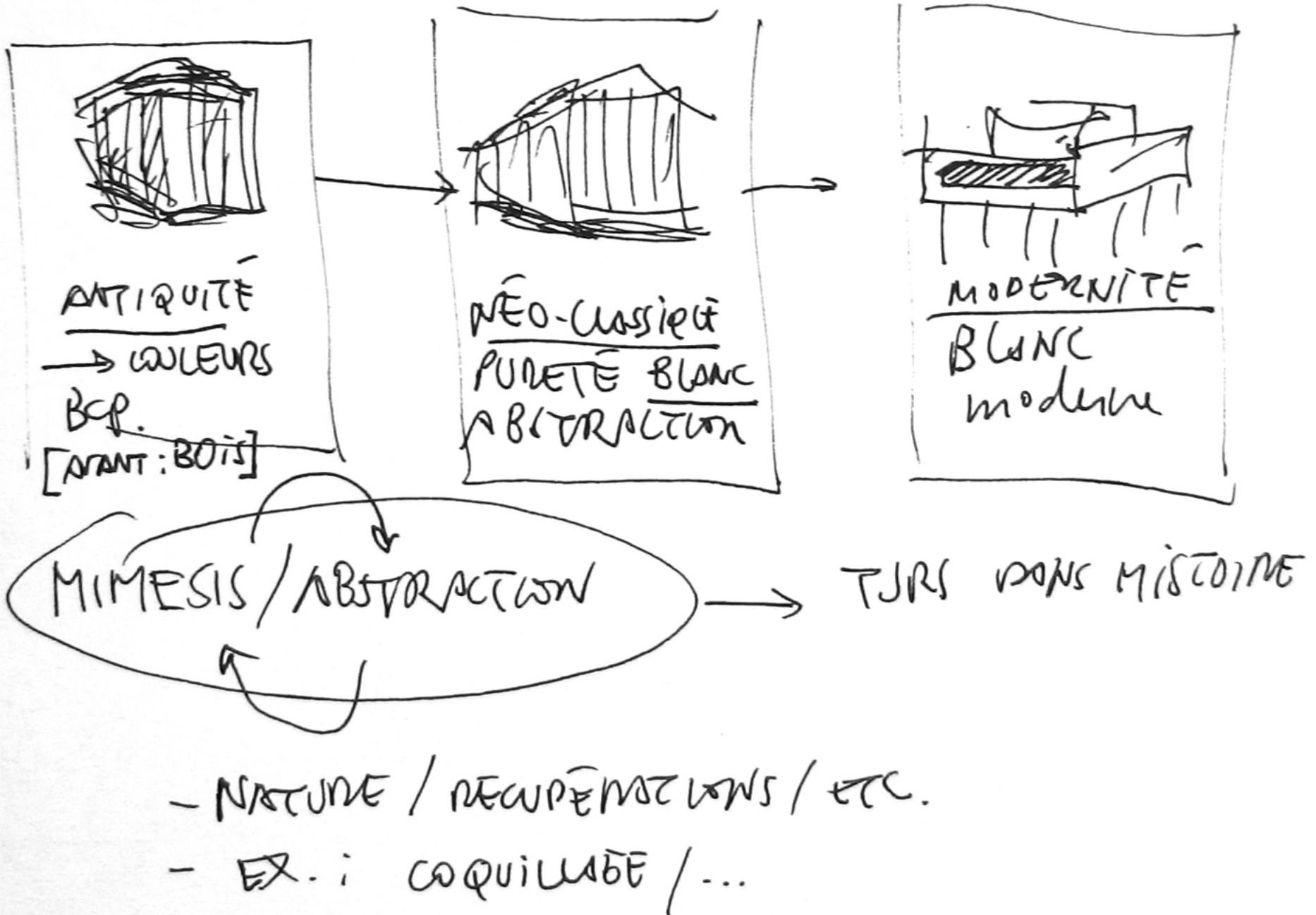
Schuhfabrik Hug
Dulliken
Adrian Streich
Architekten AG

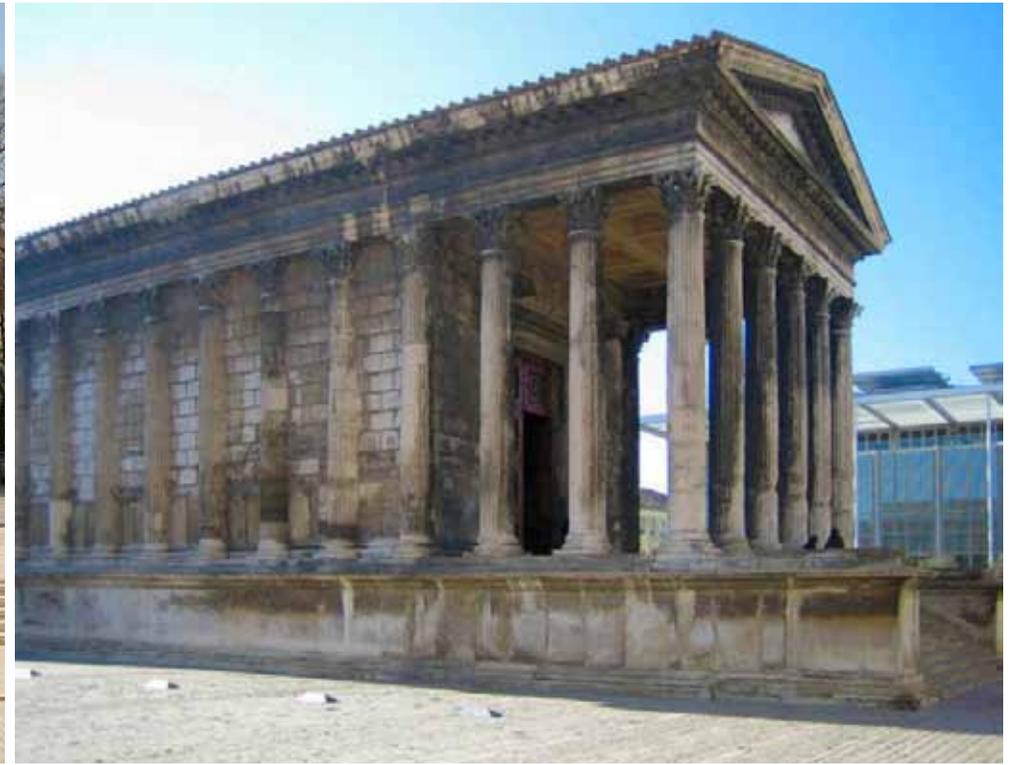




INTERVENIR :

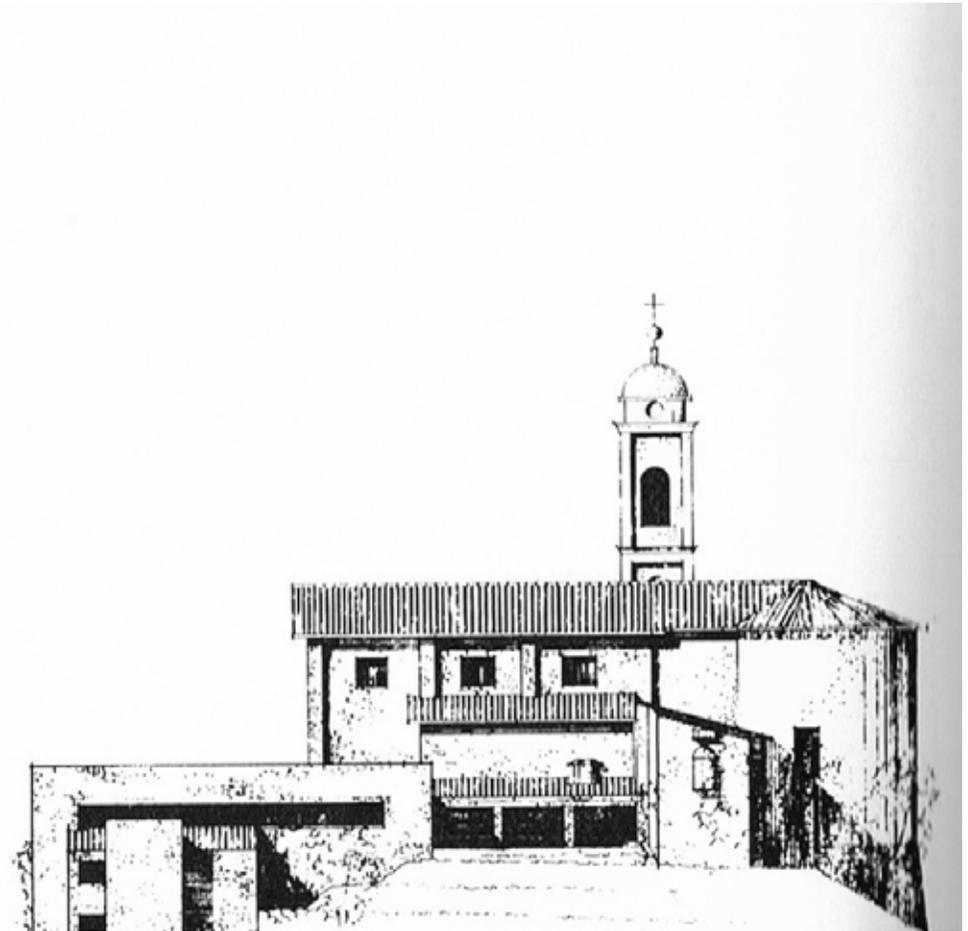
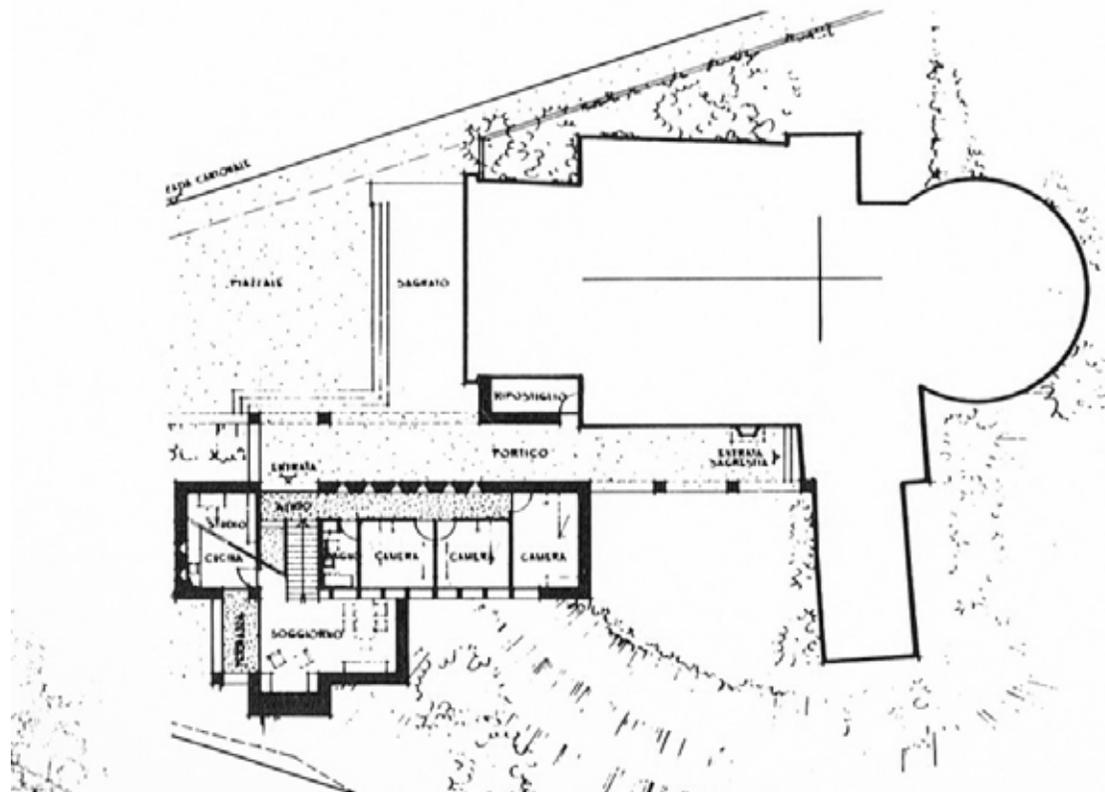
>> MIMETISME vs ABSTRACTION





Dialogue entre 1 temple romain et un bâtiment contemporain :
Musée "Le carré d'art", Norman Foster, Nîmes.

Comparer l'intervention à l'hôtel
Cornavin, Devanthery & Lamunière.





Dialogue existant / nouveau : Casa Parish / Genestrerio / Mari Botta / 1963

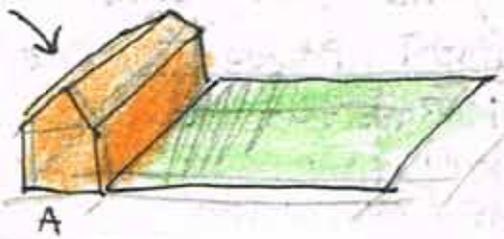


INTERVENIR :

**>> GARDER / CONTINUER / DEMOLIR /
ANNEXER / PROLONGER / ETC.**

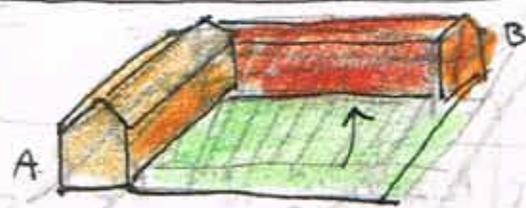
MIT
PERCEPTION DU PATRIMOINE

POUR RIEGL:
- VALEUR PAT.
PAS SEUL. POUR
BÂT. D'ORIGINE
MAIS AUSSI POUR
TOUS SES AJOUTS.
IL CONVIENT DE
SÉLECTIONNER.



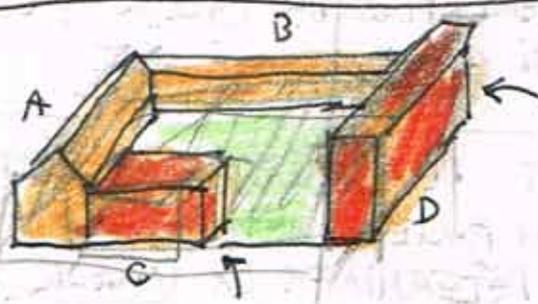
A/ ÉTAPE A

> CHAQUE PÉRIODE IDENTIFIÉE ET RÉ-INTERPRÈTE SON PATRIMOINE LÉGUÉ PAR LES ÉPOQUES ANTÉRIEURES.



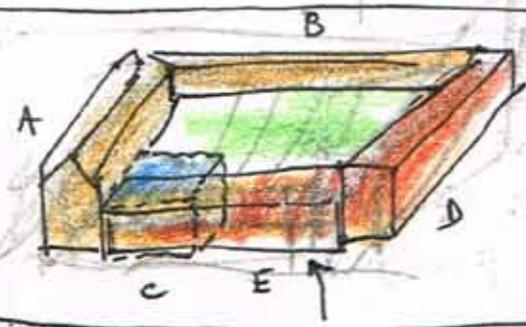
B/ ÉTAPE B

> IL EN EST DE MÊME POUR LA PÉRIODE DANS LAQUELLE ON VIT [PRÉSENT / RÉ-INTERPRÈTE]



C/ ÉTAPE C
D/ ÉTAPE D

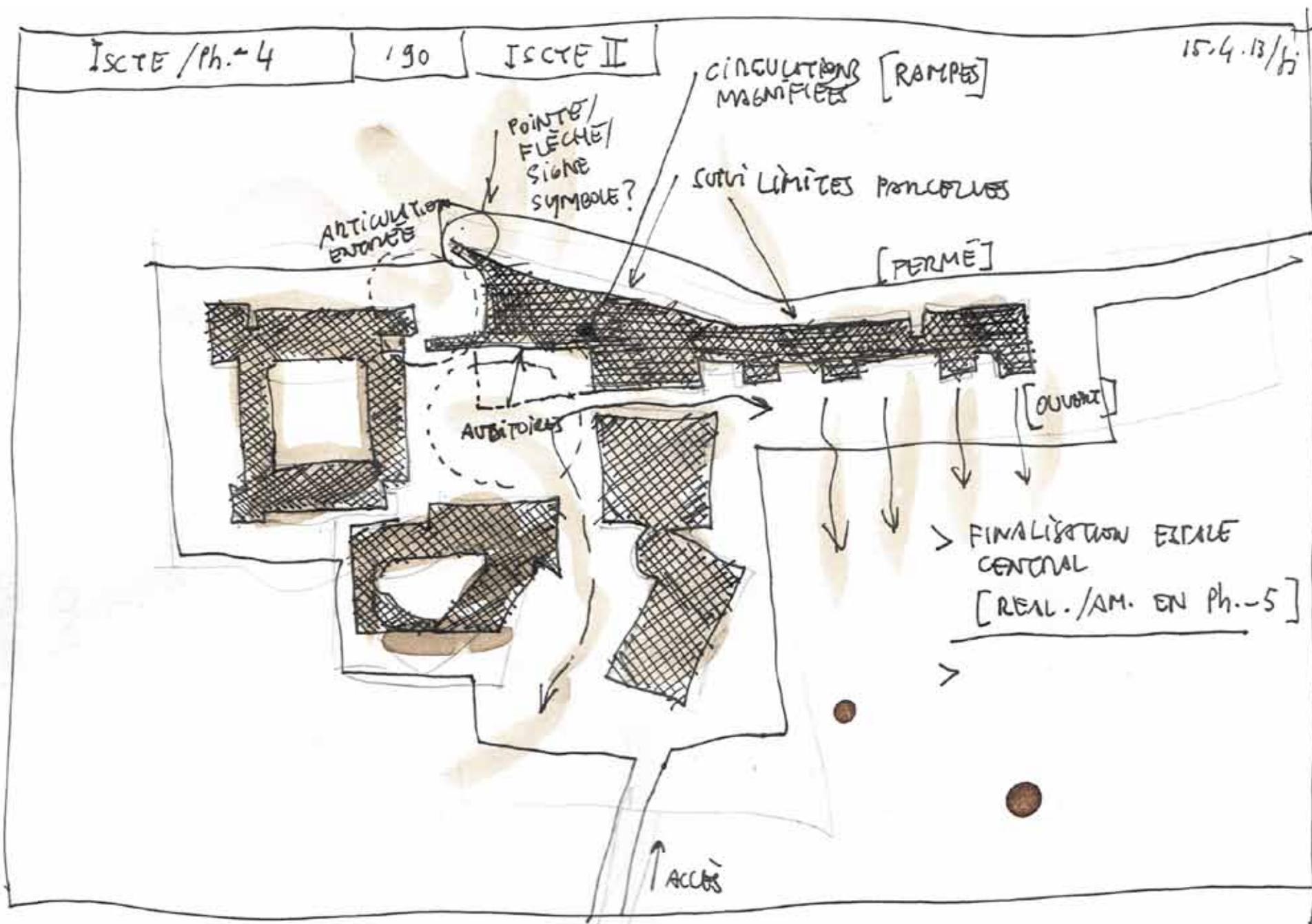
> DONC: ON DOIT CONSERVER LES OBJETS DANS LEUR PLUS GRANDE AUTHENTICITÉ AUX ÉPOQUES FUTURES [SOURCE OBJET]



C/ DÉMOL.
D/ RESTAUR.
E/ ÉTAPE E

> AFIN QU'ELLES PUISSENT RÉ-INTERPRÉTER D'UNE MANIÈRE OBJECTIVE [COMME LES INTERPRÉTATIONS D'UN LIVRE N'ÉPUISENT SA VALEUR]

CONSTRU.
DÉMOL.
NOUV.









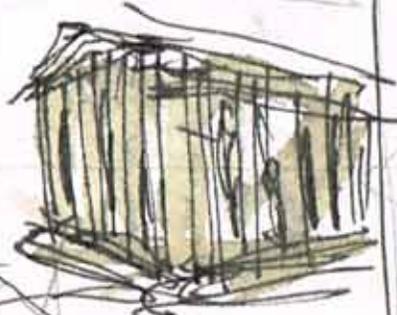


MIT

F8/14

PATRIMOINE : ACTION / CONTINUER

PATRIMOINE

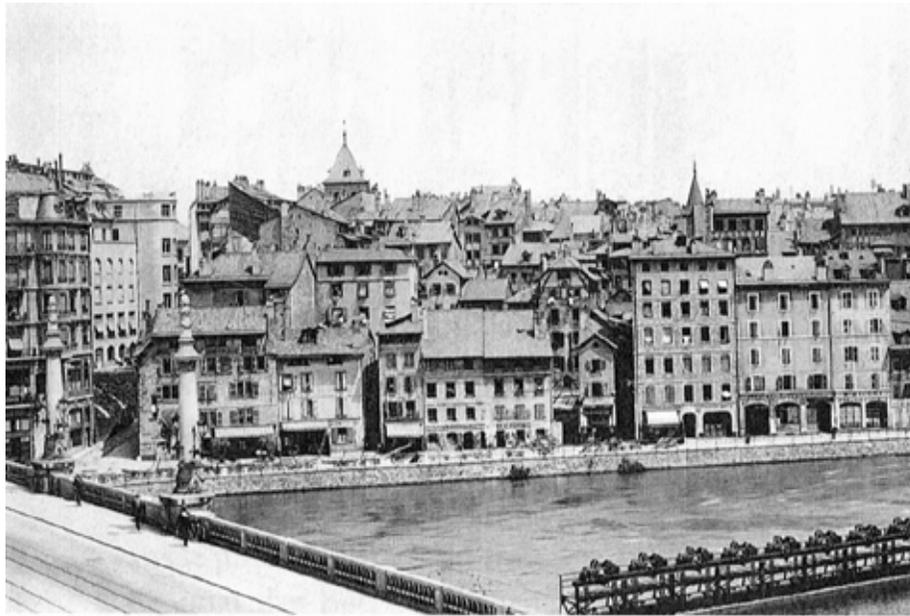


Action



PROJET

- ALVARO SIZA : « LE PATRIMOINE DOIT ÊTRE BOUSCULÉ ».
- E-SOUTO DE MOURA : « LE PATRIMOINE EXISTE POUR ÊTRE CHANGÉ » « MAIS AVEC DU SENS ».
- LAURENT CHENU : « CONSERVER C'EST TRANSFORMER. MODIFIER C'EST PRÉSERVER ». [MIT/14]
- LAURENT CHENU : « FAIRE UN PROJET LIÉ AUX QUESTIONS PATRIMONIALES, C'EST RÉ-INTERPRÉTER ».
- ANDRÉ CORBOZ : « SE RENDRE COMPTE QUE L'ON NE FAIT QU'AJOUTER UN N^{ième} ÉTAT À UNE SÉRIE D'ÉTATS ANTERIEURS ». [CONTINUER]



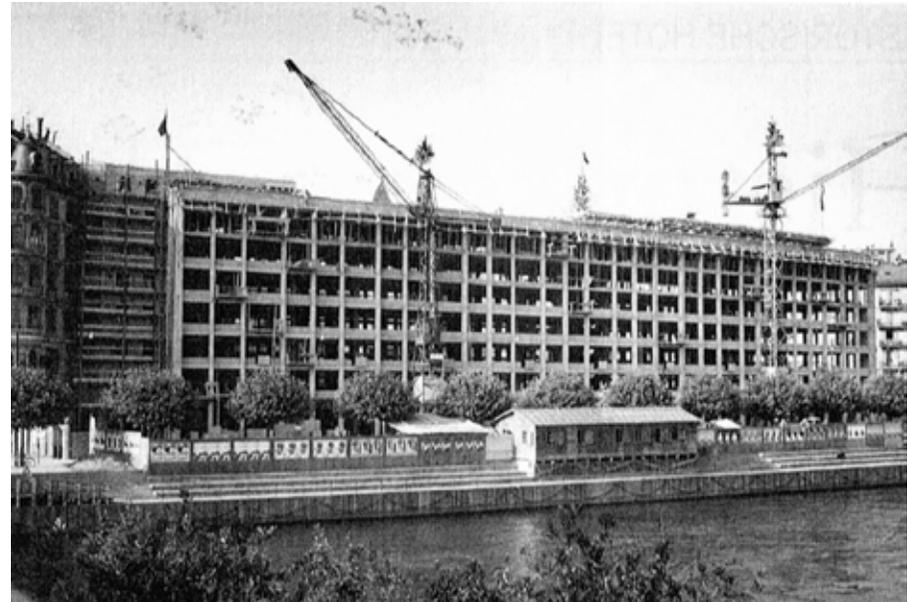
1896



1934



1931



1948

Source : Patrimoine / 04-2014



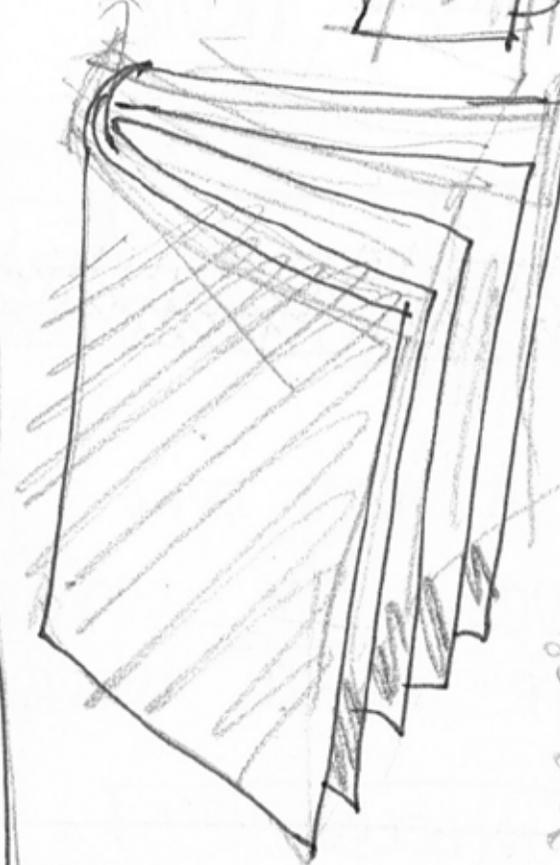
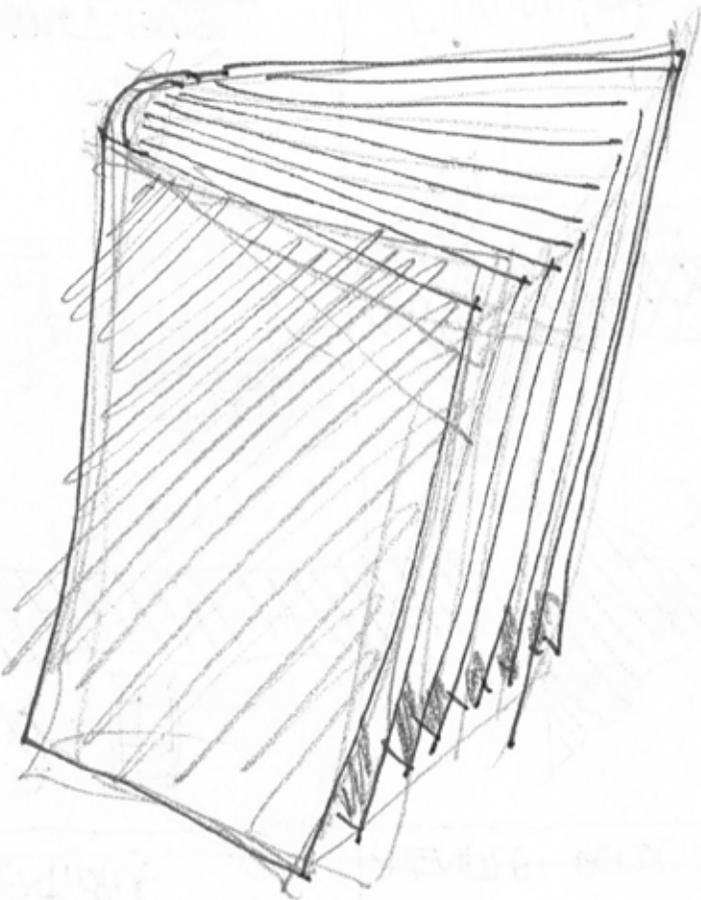
Source : Patrimoine / 04-2014

MIT/

PARTIES / PROJET > SÉLECTIONNER

> POUR RESTAURATEURS >> GARDER TOUTES LES PAGES DU LIVRE

> POUR ARCHITECTES >> SÉLECTIONNER CE QUI EST BIEN
DE L'ÊTRE. ON PEUT : DÉTRUIRE.



> CHOIX
> SÉLECTION
Pages livres
→ part. toute
→ schéma

1°/ Date connaissance

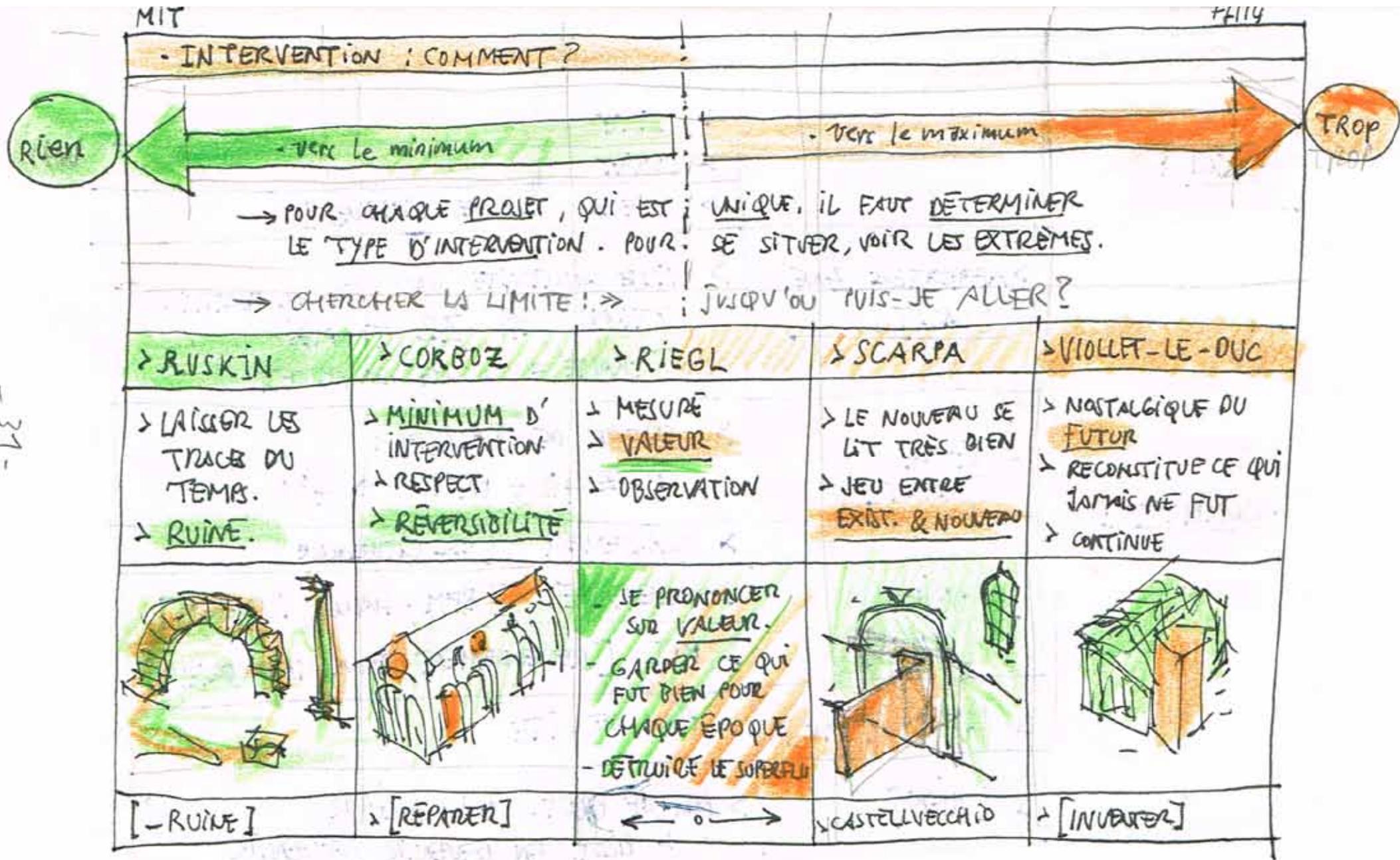
P11

INTERVENIR :

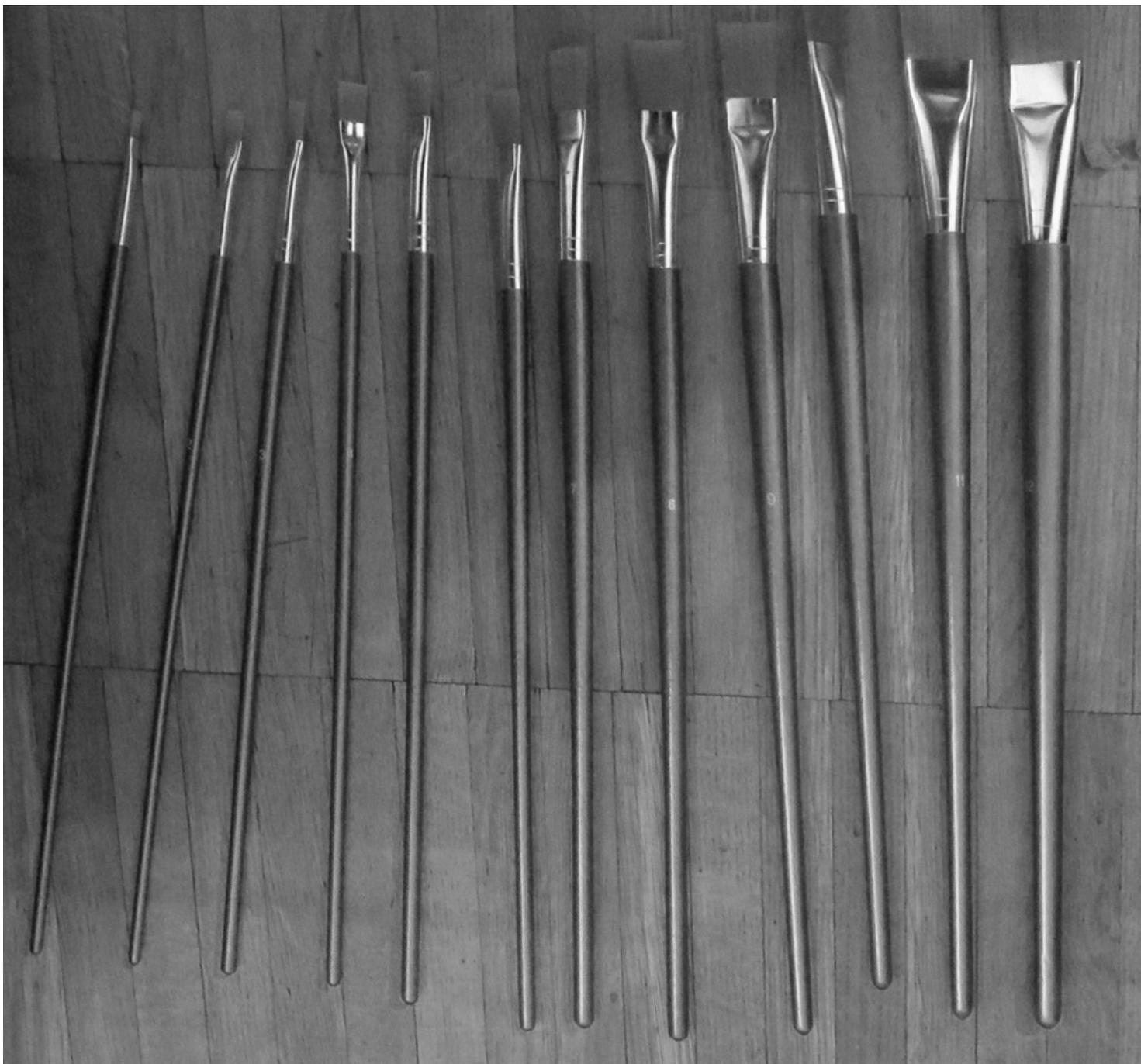
>> INTERVENTION > MINIMALE

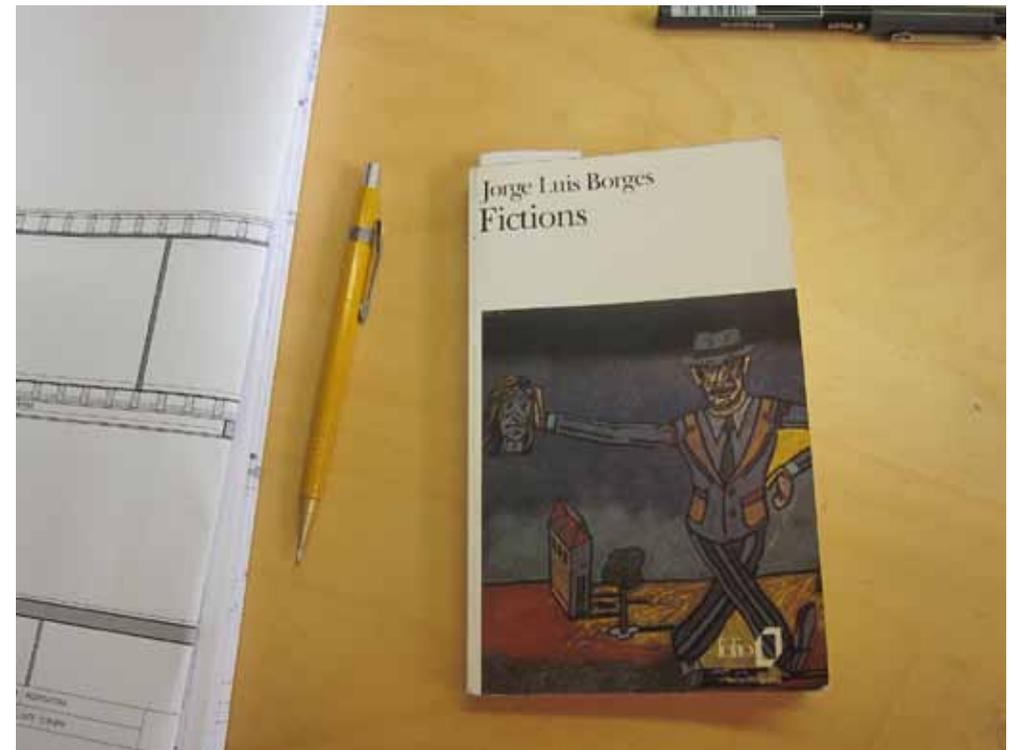
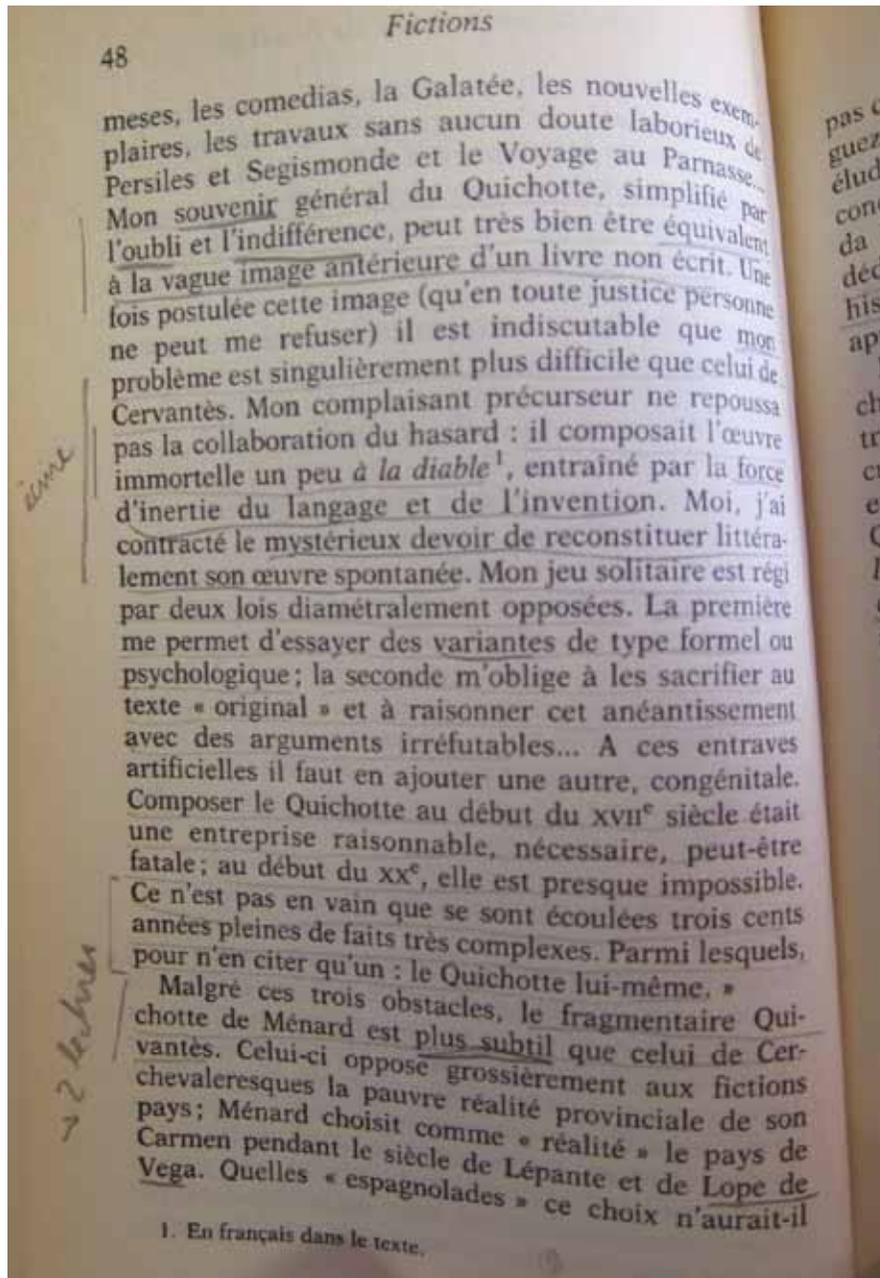
>> INTERVENTION > MOYENNE

>> INTERVENTION > FORTE



- 37 -





Un grand remerciement à mes parents ainsi qu'à Tony pour la dactylographie, la relecture ainsi que les suggestions.



Le Maître de Flémalle, "Triptyque de Mérode (détail), 1425.



Rogier Van der Weyden, "La Madeleine lisant (Fragment), 1440.



Le Maître de Flémalle : Pionnier peinture moderne, précurseur et maître de Rogier, qui a eu une audience internationale.
Comment le second a continué la tradition en faisant la même chose que son maître : Plutôt : presque la même chose.
En effet : lorsque les contraintes sont similaires, les différences apparaissent d'autant plus (leçon de O. Pächt).
Notamment : Le Maître de Flémalle est plus descriptif et Rogier plus : dramatique.





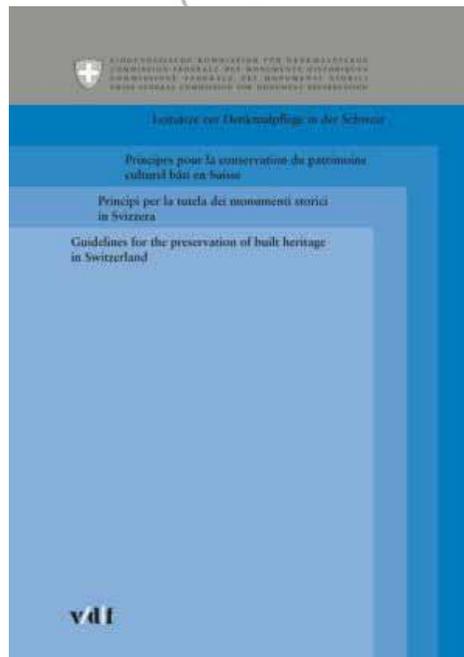
5.4 Reconstitutions

La reconstitution est le rétablissement dans un état antérieur d'un objet détruit totalement ou en partie. La reconstitution est discutable sur le fond.

La reconstitution ne peut que restituer approximativement une image de l'objet. Elle s'apparente à une falsification au sens où elle peut être confondue avec la production historicisante d'un nouvel objet. Elle présente le risque de réduire l'engagement nécessaire de la collectivité en faveur de la conservation d'un patrimoine authentique en laissant croire que les objets peuvent être facilement reproduits.

En tant que réponse spontanée au désarroi dû à la perte d'un objet important, une reconstitution, comprise comme une réparation à grande échelle, peut être légitime si une part importante de la substance historique est encore conservée.

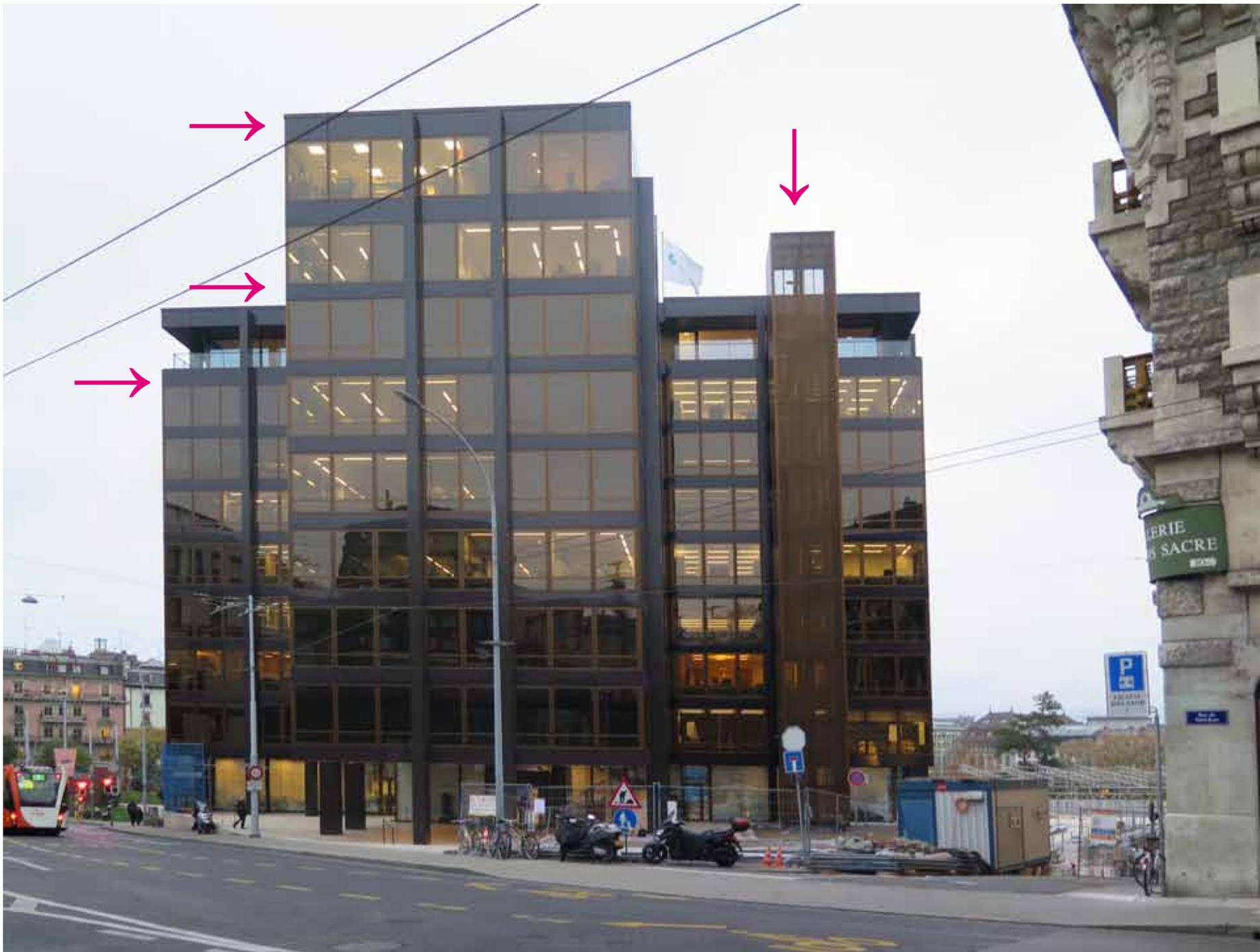
(Lecture)

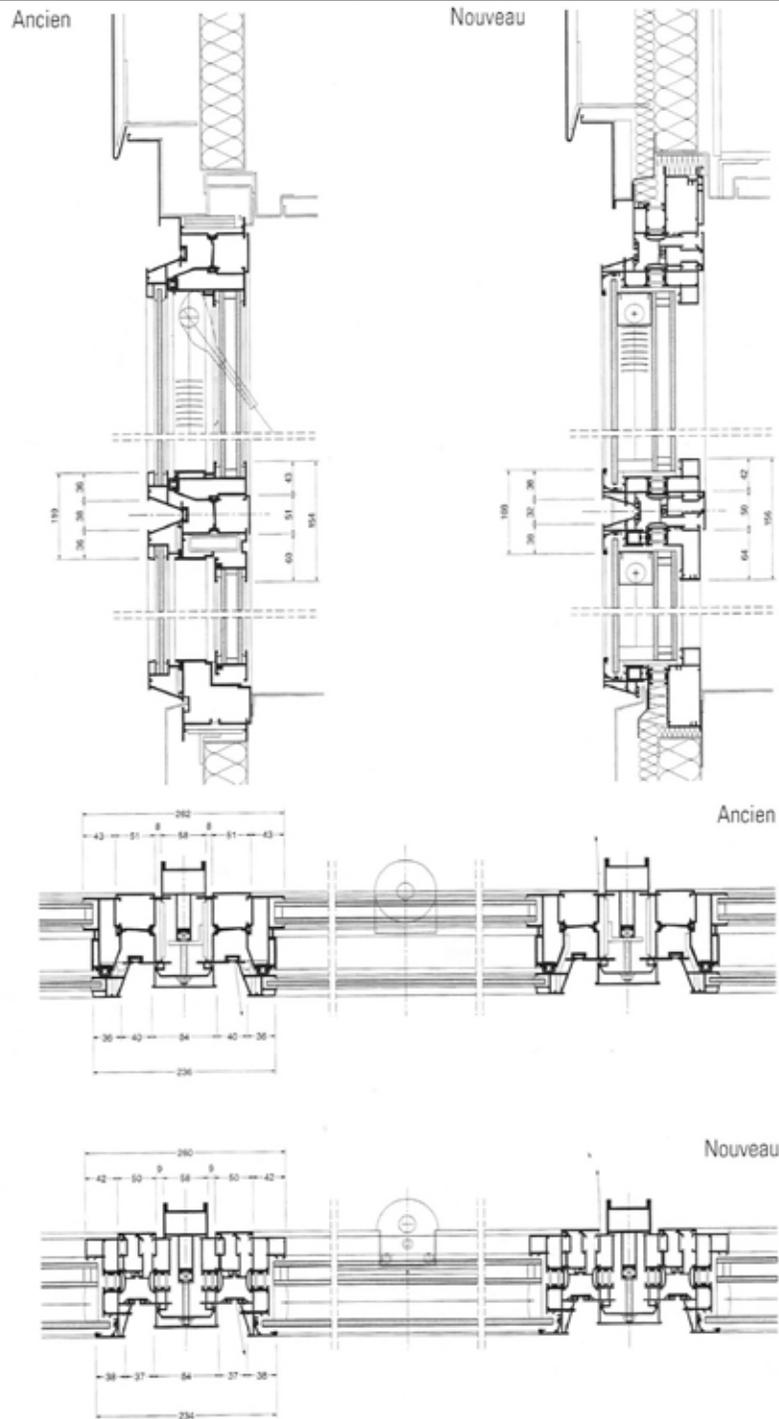




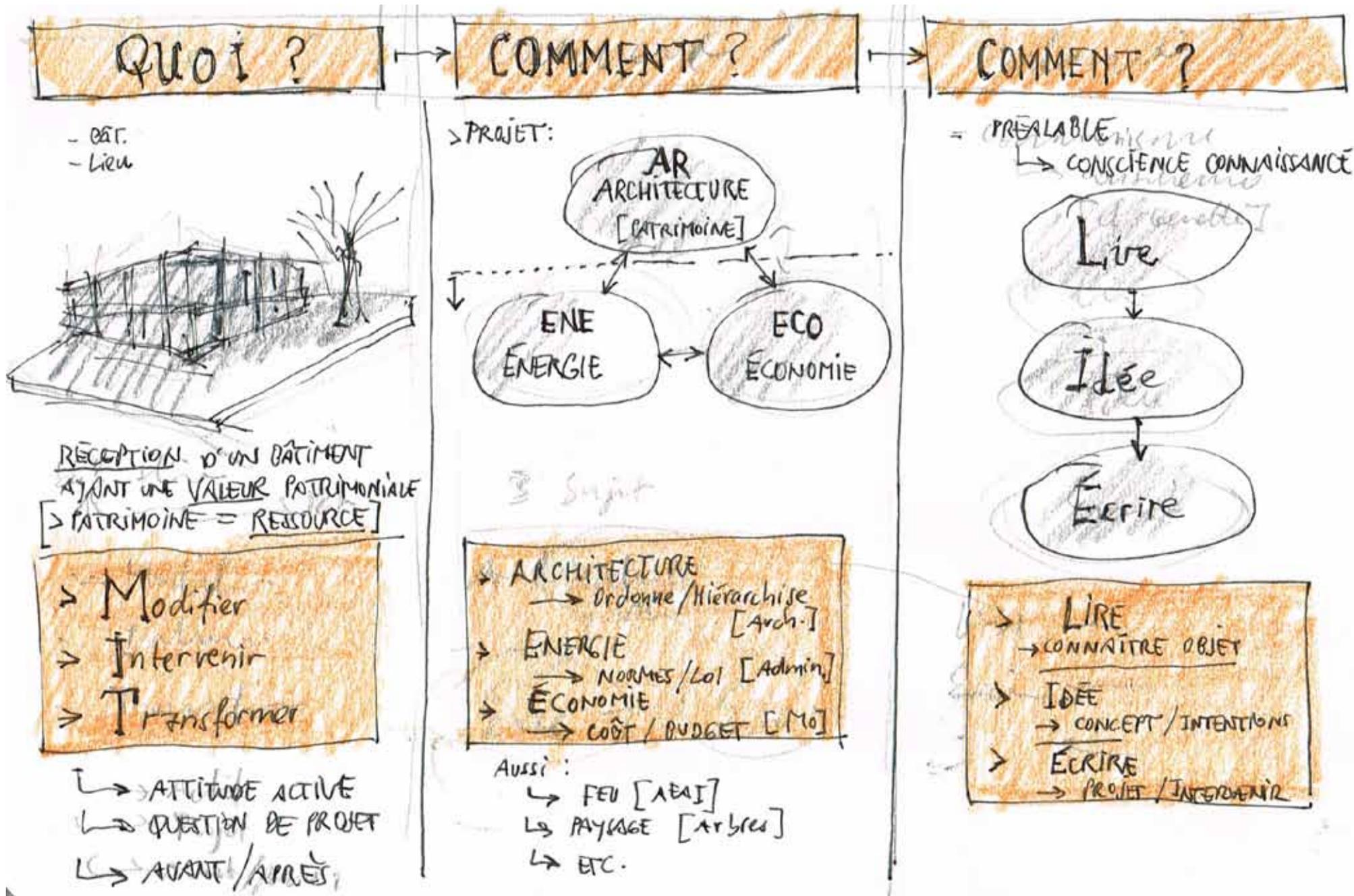


G. Bello : " J'ai passé 3 ans de ma vie à m'occuper de ce projet, à ne faire que ça".
(Séminaire MIT, 2013).



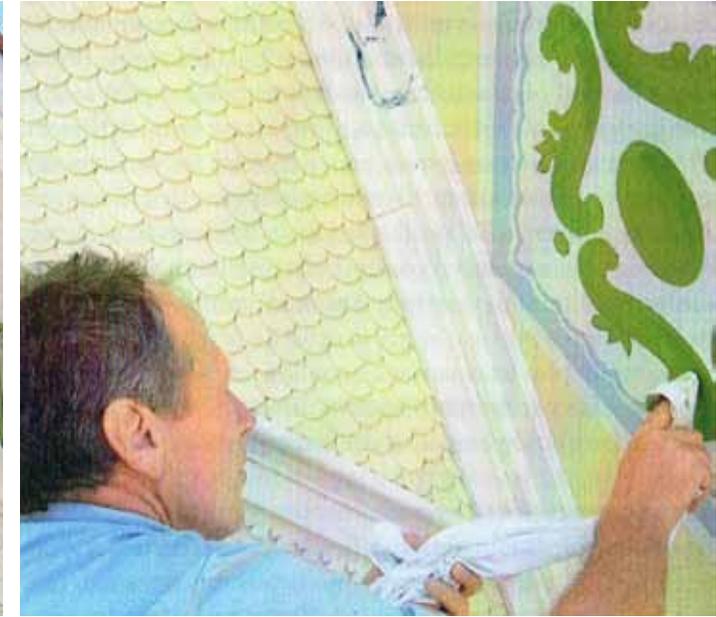


Source : Faces 42/43





Source : Patrimoine / 04-2013



Extérieur :

Il a laissé,,par le service Patrimonial, une certaine liberté d'interprétation et rénovation de la façade. Le résultat à été jugé non respectueux du décor et des teintes d'origine. Un 2e projet de couleur a été réalisé (3e image), pas plus satisfaisant.

>> Attention à trouver la juste mesure!

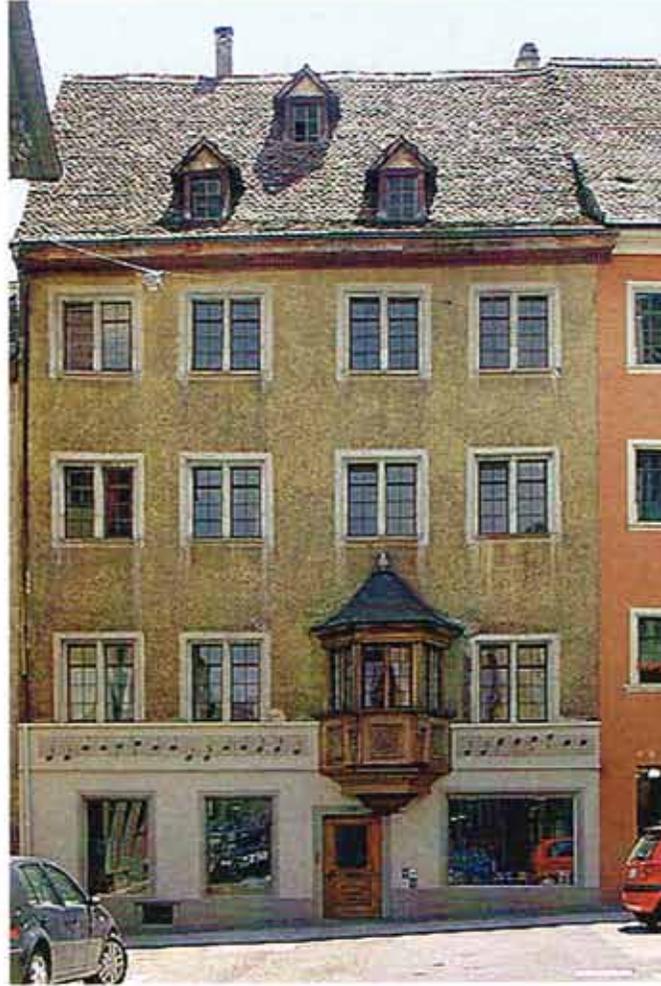
Ci-contre : le conservateur du canton, Moritz Flury-Rova.



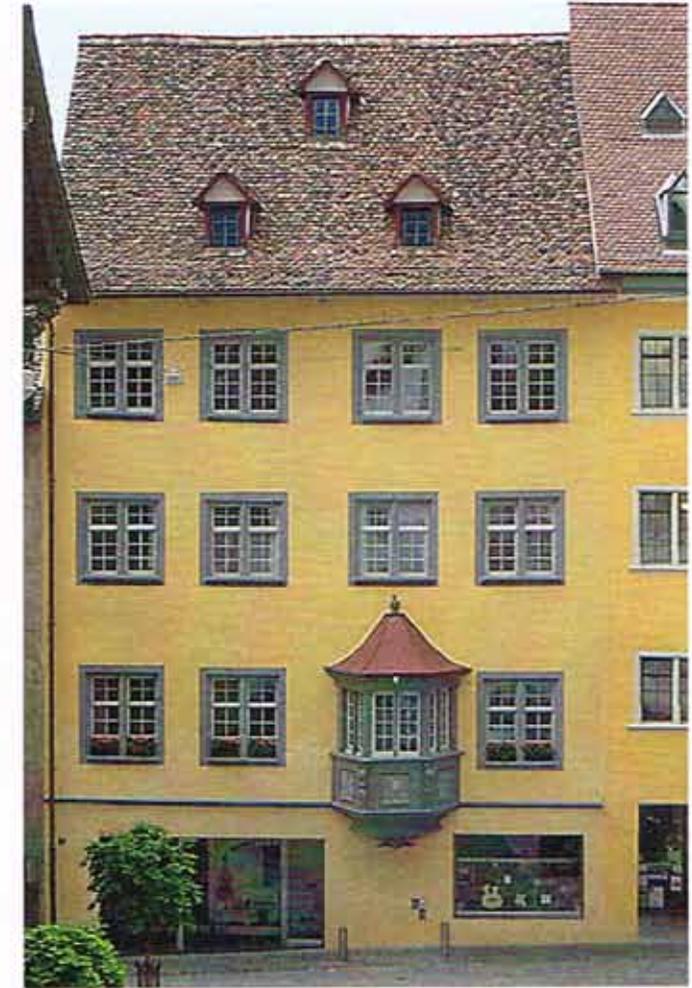
Source : Patrimoine / 04-2013



1904



2000



2008

Source : Patrimoine / 02-2012



L'ajout est une mesure considérée comme indispensable du point de vue notamment de l'utilisation, de la lisibilité ou de l'aspect général d'un bien culturel. L'ajout ne doit porter atteinte ni à la substance ni au caractère de l'objet.

L'ajout sur un objet ou dans ses abords est justifié sur la base d'une analyse de l'état existant. L'ajout peut avoir pour objectif de réduire les sollicitations techniques ou fonctionnelles de l'objet ou de certaines de ses parties. Il peut également avoir un objectif didactique.

L'ajout, tout en étant lié à l'objet fonctionnellement et esthétiquement, doit en être matériellement indépendant.

L'ajout doit être exprimé en fonction de sa signification. Il doit s'intégrer de manière évidente à l'objet tout en demeurant reconnaissable en tant qu'élément contemporain répondant à des exigences de qualité accrues.





L'extension d'un objet ne doit porter aucune atteinte aux parties présentant un intérêt historique.

Les éléments qui constituent la valeur patrimoniale de l'objet ne doivent être ni remplacés ni modifiés.

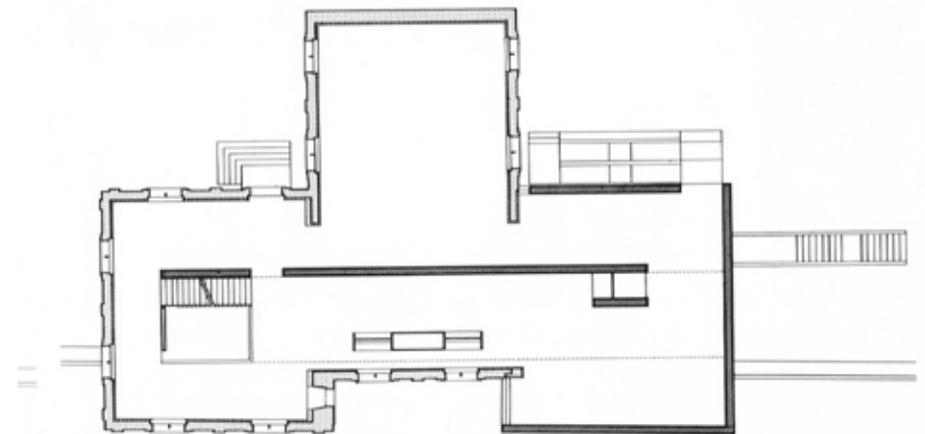
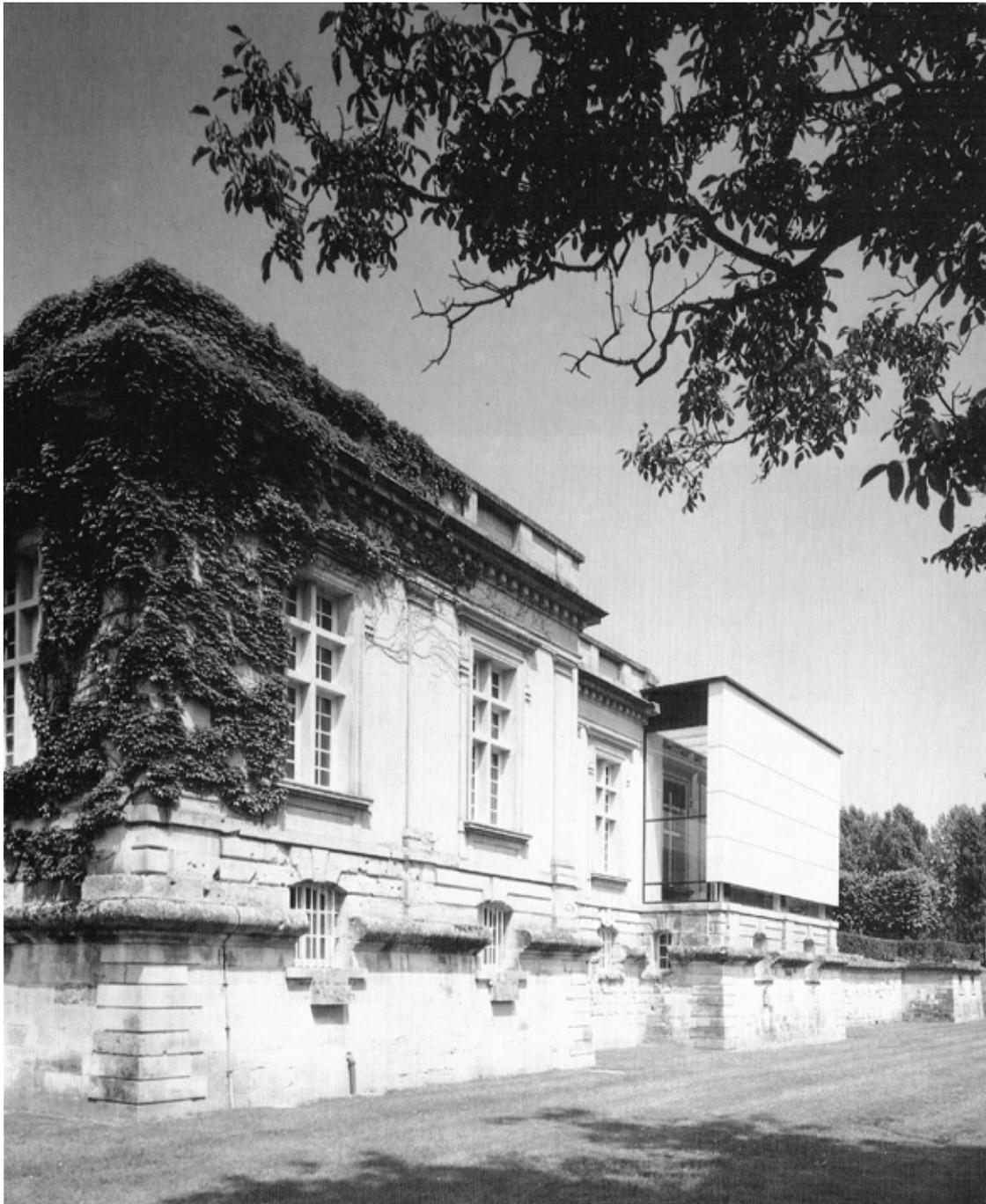
Les éléments dignes de conservation en raison de leur intérêt historique doivent être désignés préalablement et indépendamment de l'élaboration de tout projet.

Les parties anciennes et nouvelles doivent composer un nouvel ensemble. Les parties nouvelles doivent être conçues sur la base d'une analyse précise de l'état existant. Elles doivent être adaptées au contexte et répondre à des exigences de qualité accrues. Dans de nombreux cas, des procédures de mise en concurrence (mandats d'études, concours) permettent d'atteindre le but visé.



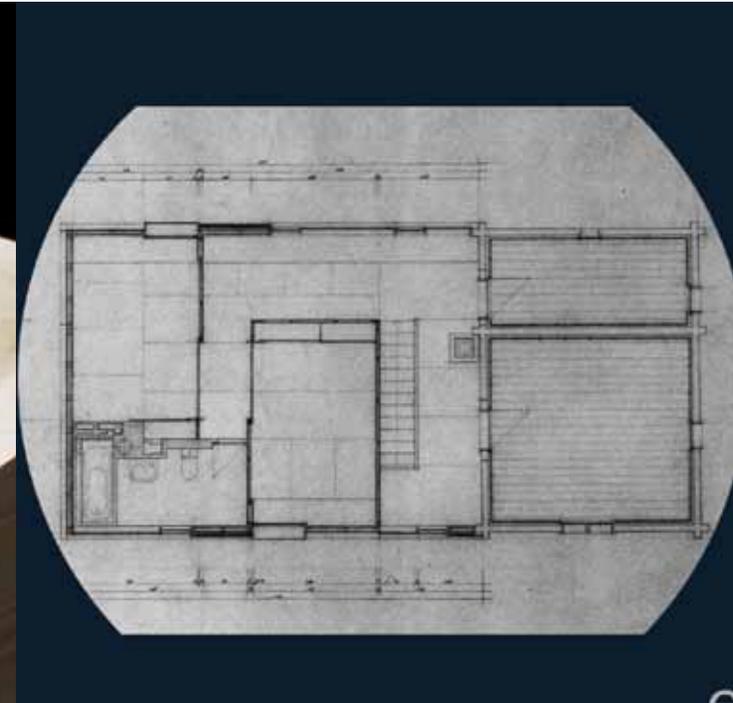




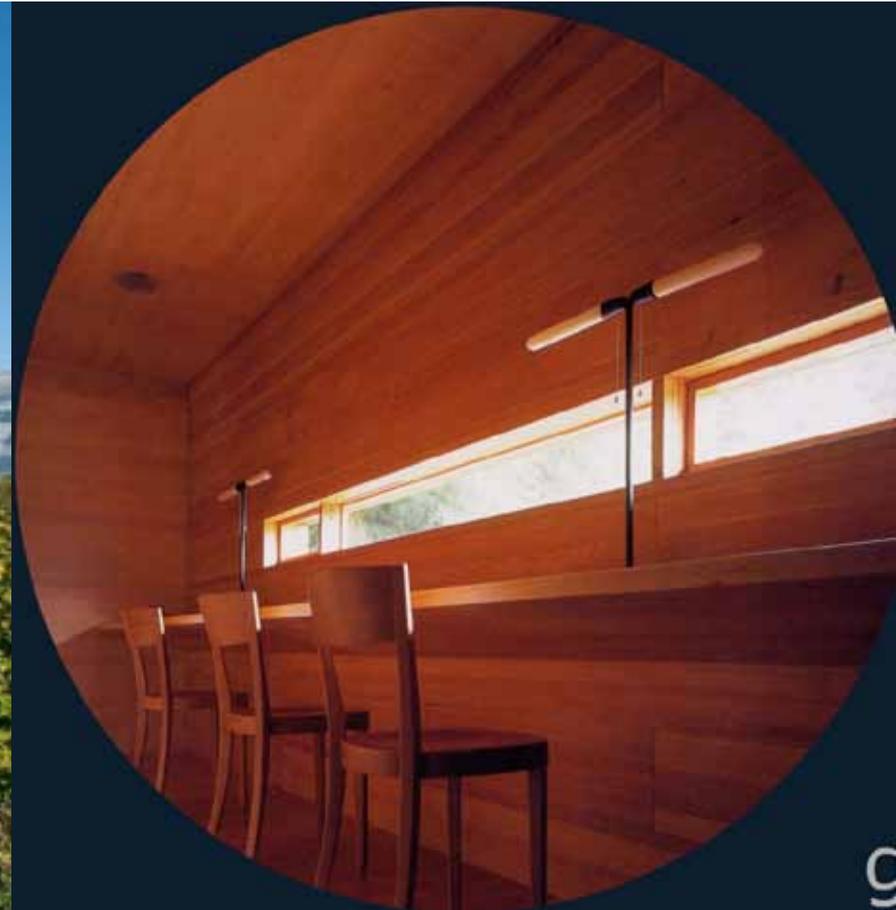




b



c



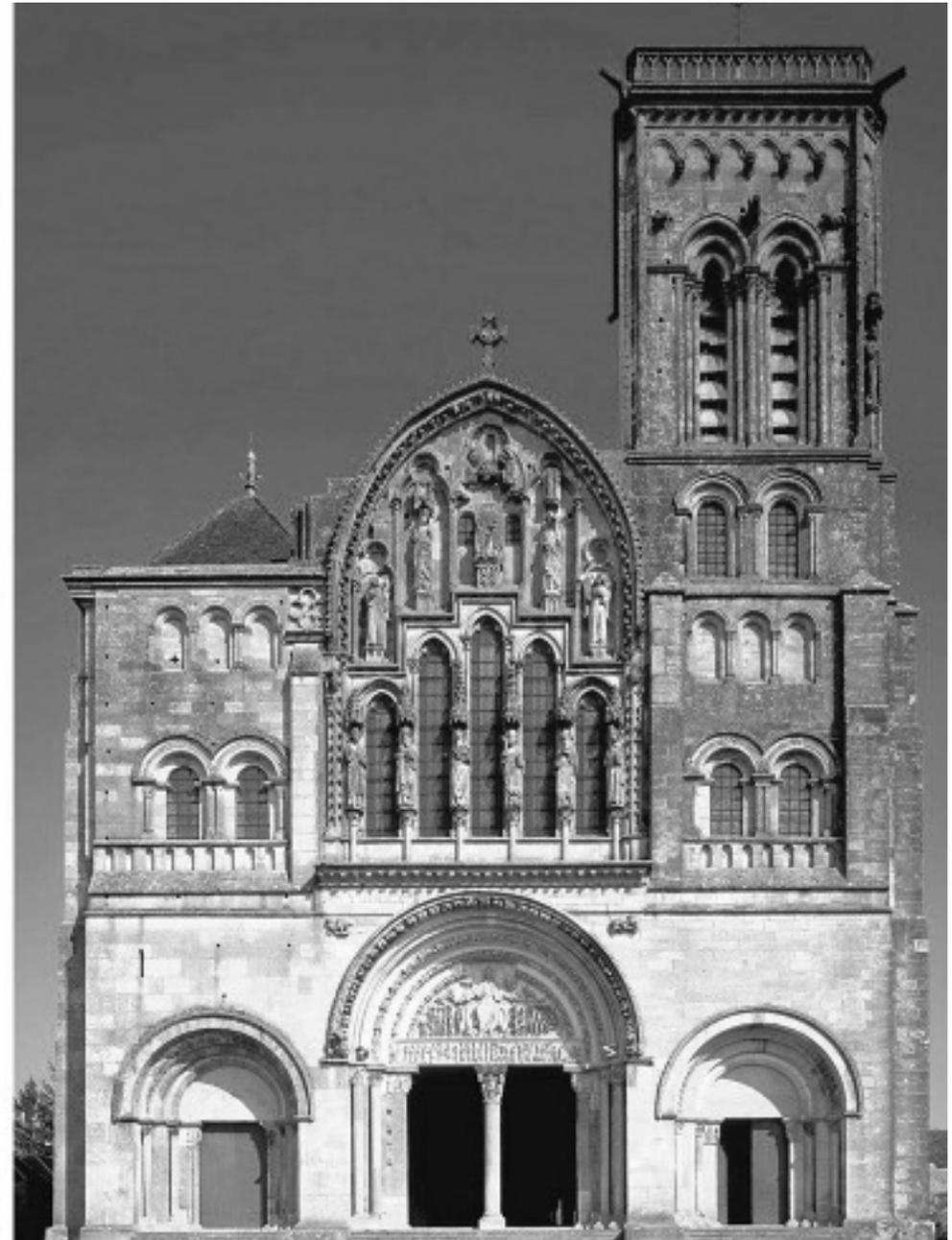
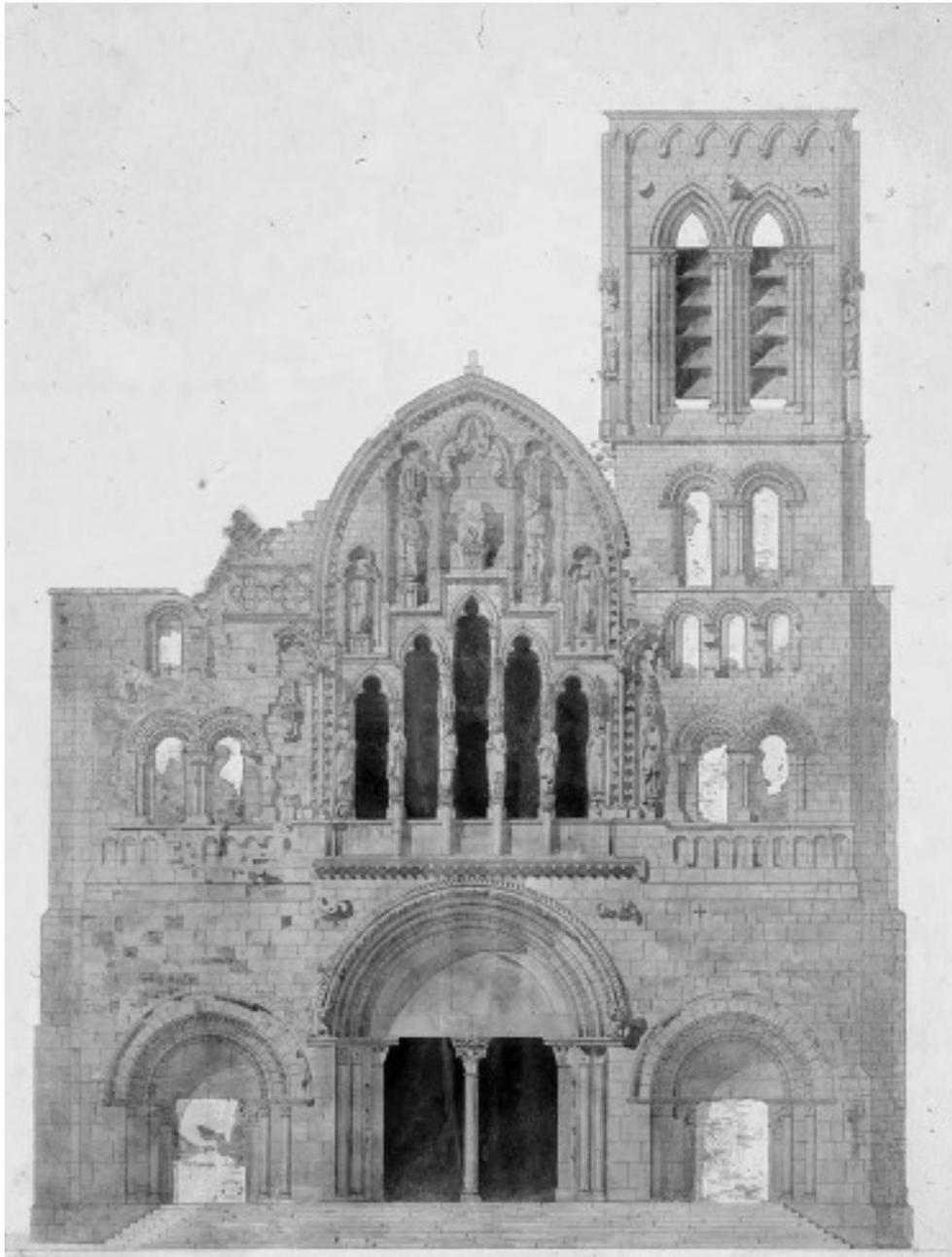


Source : Sabine Nemeč-Piguet





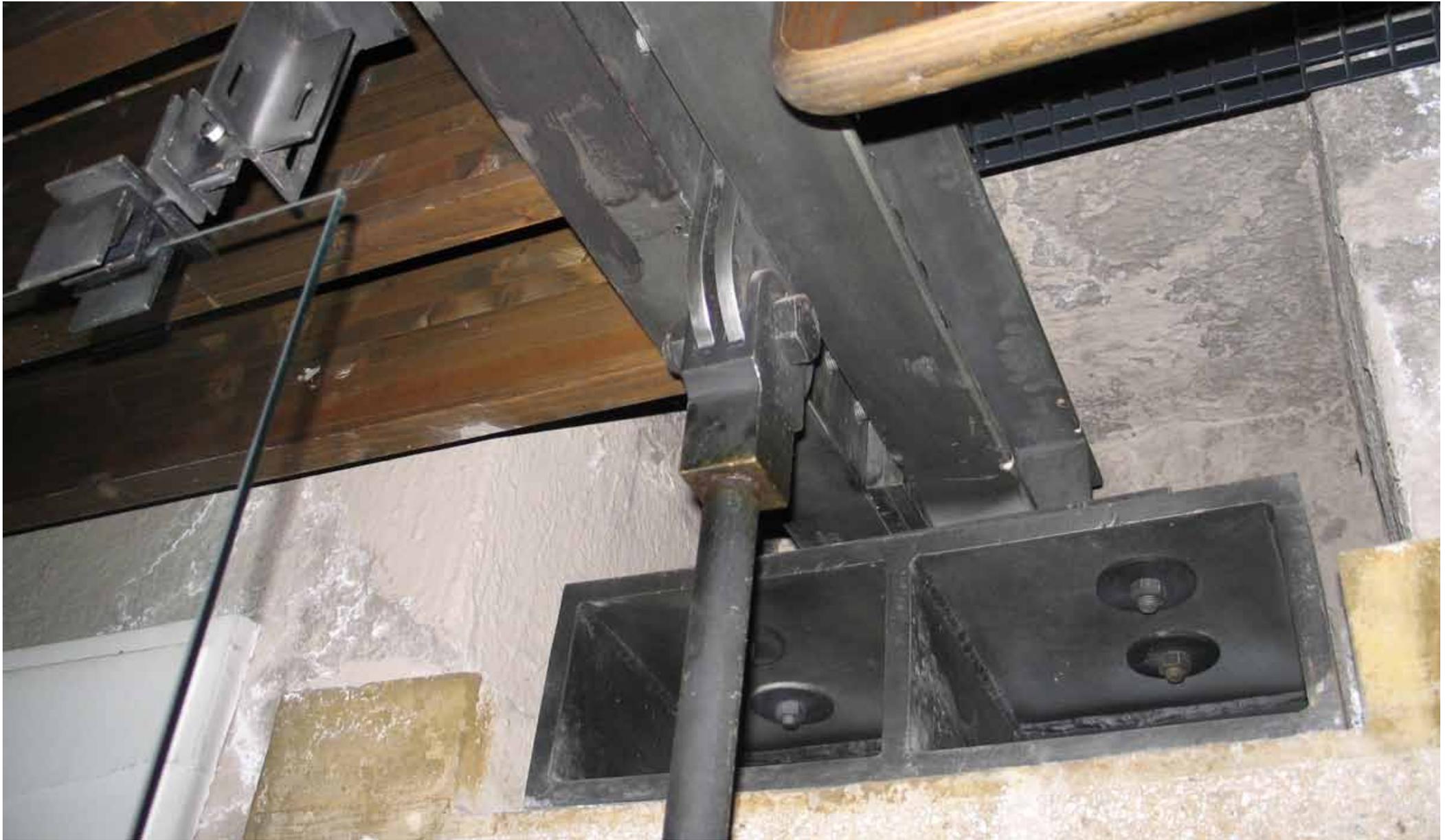
Réhabilitation du Palais Montehermoso.
Vitoria, Espagne.
Ercilla & Campo, architectes



« Restaurer un édifice, ce n'est pas l'entretenir, le réparer ou le refaire, c'est le rétablir dans un état complet qui peut n'avoir jamais existé à un moment donné. »

Eugène Viollet-le-Duc / Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XIe au XVIe siècle / Tome 8 / « Restauration »

Pourquoi se préoccuper du passé : "Parce qu'il faut toujours revenir aux sources." Theodor Wiesengrund ADORNO (NB : L. Kahn disait la même chose...).



Château de Montebello, Bellinzona. Mario Campi, arch.
Détail fixation structure intérieure nouvelle et indépendante du contenant existant.



Musée Castelvecchio, Vérone, Italie, Carlo Scarpa, architecte.

Il existe peu de documents, notices, textes et photographies d'archives concernant la clinique. Ainsi, cet historique se présente sous la forme d'une chronologie sommaire des différentes étapes d'agrandissement et de transformations. La plupart des informations répertoriées proviennent de la lecture des plans d'architectes, archivés dans la clinique.

- **1876.** Acte notarié notifiant un don de la baronne *Julie-Caroline de Rothschäld* afin de construire un "établissement de charité pour incurables et convalescents".

- **1880,** date de l'inauguration. **Construction de l'hospice pour convalescents** sur un terrain cédé par l'Etat de Genève, dans l'ancienne commune du Petit-Saconnex. *Francis Girod*, architecte. La clinique fait partie de l'Hospice général, à qui il incombait de prendre en charge des malades, vieillards, orphelins et infirmes, cela depuis sa création en 1535. Le bâtiment d'origine était volumétriquement bien plus modeste que ne l'est le bâtiment principal actuel. Il était composé de 3 volumes principaux sur 4 niveaux, y compris sous-sol et combles, reliés par 2 volumes bas sur 2 niveaux, dont un sous-sol. La capacité d'accueil de la clinique était de 50 lits. La vaste et belle parcelle était quant à elle de l'ordre de 37'000 m².

- **1900.** Suite à la loi du 21 novembre 1900 sur l'organisation de l'assistance publique médicale, la clinique passe sous le contrôle de l'Etat. Les patients de la clinique étaient des convalescents qui "sortent incomplètement remis de l'hôpital pour y laisser leur lit à plus malade qu'eux", selon les propos de *D^r Alfred Vincent*, conseiller d'Etat d'alors et président de la commission administrative.

- **1971 à 1974. Transformation du bâtiment d'origine.** Il s'agit de ce que l'on peut qualifier d'une "rénovation lourde". En effet, quasiment rien de la structure intérieure existante ne fut maintenu, hormis quelques murs de soutènement. Seules les façades des 3 volumes principaux furent conservées. Un niveau supplémentaire fut ajouté, avec des fenêtres à l'identique au-dessus des façades maintenues. Les 2 volumes bas de liaisons furent remplacés par des volumes de même gabarits que les autres. Les combles furent reconstruits avec des toitures simplifiées par rapport à l'origine. Les nouvelles façades en béton armé sont composées d'un unique module de fenêtre qui se répète et qui contraste avec les fenêtres d'origine. D'une manière générale, les façades existantes furent simplifiées dans leurs modénatures. La façade nord-ouest du corps central comportait 4 fenêtres au 1^{er} étage et 6 au rez-supérieur, contre respectivement 3 et 2 avec la porte d'entrée principale. Le fronton incurvé situé au-dessus au niveau des combles ne fut pas reconstruit. Amplification du corps central au sud-est, sur 2 niveaux, comprenant la salle à manger au rez-supérieur et la cuisine au rez-de-chaussée. La typologie intérieure fut entièrement remaniée. L'équipement fut modernisé par des installations techniques performantes pour l'époque.

Du point de vue médical, la volonté fut de poursuivre les traitements de l'Hôpital cantonal, notamment. Ainsi, les services suivants furent mis à disposition des patients : physiothérapie, radiographie, électrocardiogrammes, etc. A ce moment, l'établissement possédait 108 lits. L'inauguration eut lieu le 26 septembre 1975. Architecte : *Georges Levy-Dville*, Genève.

- Entre **1971 et 1974.** Construction d'une **nouvelle aile**, au nord-est du bâtiment principal. Ces travaux se firent simultanément à ceux de la transformation du bâtiment principal. Affectations : maison du personnel, cafétéria, espace de liaison horizontal entre les volumes (passage couvert), chaufferie, abris PC, etc. Architecte : *Georges Levy-Dville*, Genève.

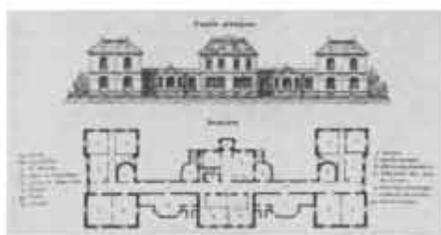
- **1994,** date des plans d'exécution. **Agrandissement de l'aile nord-est** par l'ajout d'un volume incurvé sur un niveau, au rez-de-chaussée, situé au nord-est, proche de l'avenue de Tremblay.



Aquarelle du bâtiment d'origine.
Source : photo d'une aquarelle de 1930 accrochée à la clinique.



Gravure du bâtiment d'origine.
Source : "Maison des convalescents" in *Stillographie*.



Plan et élévation principale nord-ouest du bâtiment d'origine.
Source : "Maison des convalescents" in *Stillographie*.



Vue aérienne depuis le nord, après transformation de 1974.
Source : Archives de la Clinique

Le volume a pour affectation des espaces destinés à la **réadaptation pour la marche**. Cet espace reconstitue la plupart des éléments (marches, rampes, différents sols, entrée de bus, etc.) que l'on rencontre dans la réalité de l'extérieur. Inauguration le 31 mai 1995. Architecte : *André Rivoire*, Genève.

- **Années 1990.** Plusieurs réaménagements intérieurs mineurs, notamment
- Création d'un self service dans la cafétéria ;
- Création de la terrasse de la cafétéria dans la cour ;
- Rénovation du salon de coiffure proche de la cafétéria ;
- Aménagement d'un local d'archives ;
- Modernisation de la salle à manger des patients ;
- Aménagement d'une salle de repos pour le personnel ;
- Etc.

- **Années 1990.** Remises aux normes de certaines infrastructures de services aux patients, notamment la physiothérapie, la radiologie, etc.

- **1995.** Entrée en vigueur de la **loi sur les établissements publics médicaux**. La conséquence fut la création d'un Conseil d'administration afin de diriger l'administration de la clinique.

- **1995,** date de l'APA 10734. Surélévation dans les combles du **montants** sud-ouest du bâtiment principal. L'espace technique au-dessus de l'ascenseur est visible depuis l'extérieur en un volume revêtu de cuivre, dépassant de la toiture.

- **1995.** Agrandissement des baies des **fenêtres** de la distribution horizontale de la façade sud-ouest du bâtiment principal. La décision fut prise par le Directeur de l'époque d'abaisser les contrecœurs afin de pouvoir offrir la vue sur le parc aux usagers de la clinique. Par la même occasion, quasiment tous les vitrages de la clinique furent changés et remplacés par des fenêtres en bois métal avec double vitrage. L'aluminium est thermolaqué d'une couleur rappelant le bois.

- **1996.** Création de l'espace de **réception**, au rez-de-chaussée, adjacent au bâtiment principal et accessible directement depuis le parking, ce qui permet aux patients et aux visiteurs une entrée facilitée dans la clinique. "J'ai voulu donner à ce secteur de la clinique une ambiance accueillante et sécurisante, qui tienne davantage d'un hôtel que d'un établissement hospitalier", Jean-Robert Bouvier, alors directeur. Inauguration le 20 janvier 1997. Architecte : *André Rivoire*, Genève. Cette intervention fut le dernier projet de l'architecte.

- **1998.** Transformation et aménagement des **salons**, situés au nord-est de la salle à manger, au rez-de-chaussée. Les 2 salons fumeurs et non-fumeurs furent transformés en un salon unique et en une salle de conférence, adjacente. Le mur porteur de séparation entre le couloir et le salon fut ouvert et remplacé par une large baie tenue par une structure métallique, dont les poteaux cylindriques sont visibles. Les fenêtres furent remplacées par 4 bow-windows permettant aux patients une vue plus ouverte sur le jardin. La salle de conférence annexe fut également aménagée. Architecte : *Pierre Hiltbold*, Carouge. Ingénieurs civils : *Epars & Devaud*, Carouge.

- **2006,** date de l'APA 27146. Changement d'affectation de logements de fonction du 2^e de Taille sud-est en **bureaux**.

- **2008,** date de l'APA 5077. Installation de **panneaux solaires** sur la toiture de l'aile sud-est, actuelle maison du personnel. L'installation a été projetée et exécutée par l'entreprise Sebasol.



Vue de la façade nord-ouest vers la fin des années 1970.
Source : Archives de la Clinique



Vue aérienne depuis le sud, après transformation de 1974.
Source : Archives de la Clinique



Vue aérienne depuis l'est, après transformation de 1974. Vue en premier plan de la nouvelle aile nord-est.













mont). Cas «extrême», lors de la restauration de la cure de Perroy (1980–1983)²¹, Vincent Mangeat proclame son désintérêt pour la conservation au sens strict du terme si elle n'est pas accompagnée d'un acte créatif qui «marque l'époque»: «Champ privilégié de ressourcement et de réapprentissage, le patrimoine nous enseigne aussi qu'il vit et revit en acceptant ou en assimilant les interventions les plus inventives ou réinventives, enfin qu'il acquiert une sorte de pérennité seulement s'il est encore capable d'éveiller le désir. Les stériles interventions à caractère conservatoire au contraire contribuent inexorablement à le vieillir en le muséifiant, ce qu'il ne saurait tolérer. Si la pensée qui l'habite est encore vivante, alors elle doit féconder de nouveaux projets, si elle est morte, alors cette histoire ne nous concerne plus».²²

Dès les années 1980, la nature des «nouveaux» monuments à restaurer – architecture des XIX^e et XX^e siècles, édifices en béton armé, patrimoine industriel. etc. –. très éloignée des églises. des

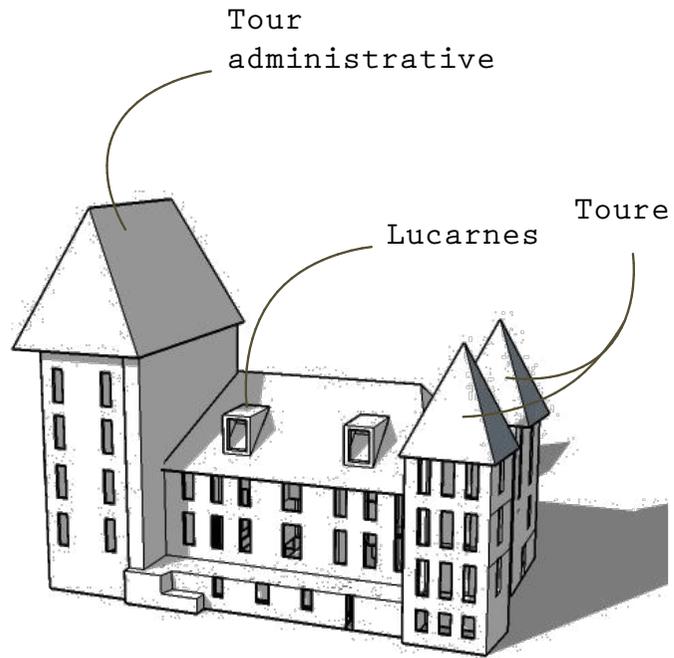
INTERVENIR

> RECHERCHE FORMES PASSE

>> REPONSE AU PROJET



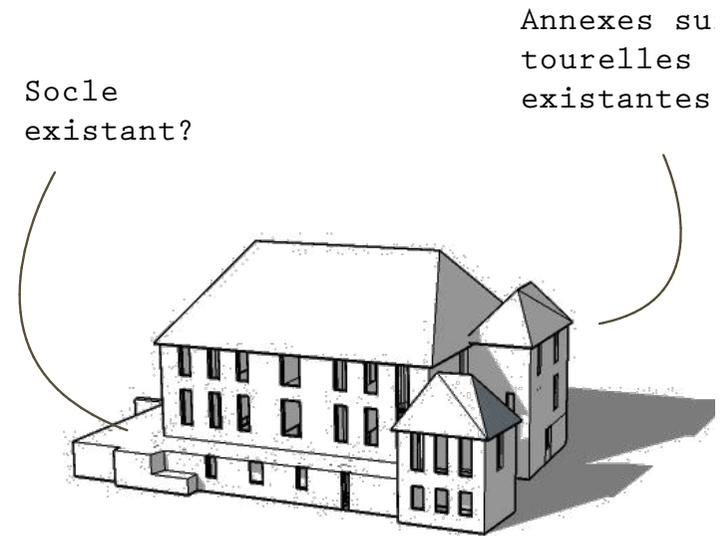




Edification selon gravure de 1708

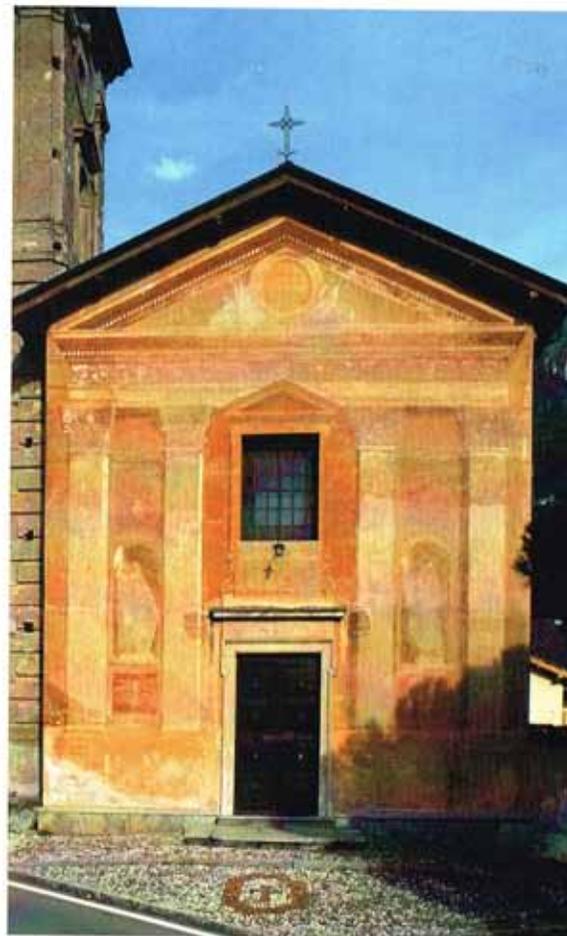


Château incendié par Boula-Papey 1802



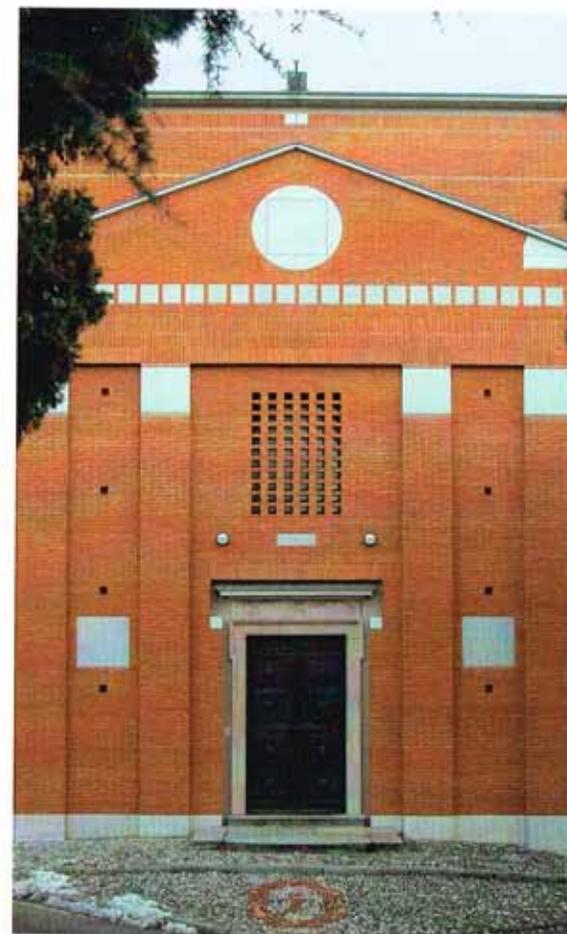
Reconstruction ~1805

Etage



III. 43 Rovio. Chiesa parrocchiale. Facciata. Prima del restauro (1994).

Fotografia UBC, R. Quadroni, Arogno



III. 44 Rovio. Chiesa parrocchiale. Facciata. Dopo il restauro (1996).

Fotografia UBC, E. Ruggiero

I anni Ottanta e Novanta lo degli architetti verso forme le permettessero maggior lissione ai progettisti, a scapito ei valori formali e storici del si fece sensibile, mettendo in ficio e creando non pochi attriti della Commissione federale yer. Accesi contrasti, grazie alla lei presidenti Speciali, Marcio-la, trovarono talvolta vie di sto periodo risalgono gli inter- Grande, a Monte Carasso (ex i Biasca (casa Pellanda), a Ro-

sato; credo di aver reinterpretato la fisionomia settecentesca della facciata riproponendone i tratti architettonici principali ed i valori cromatici che le sono propri». ⁶⁶ Carloni qui in effetti attualizzò, come Galfetti a Castel Grande, l'eredità del pas- sato. ⁶⁷

INTERVENIR

> BÂT. DE BASE > FAIBLE

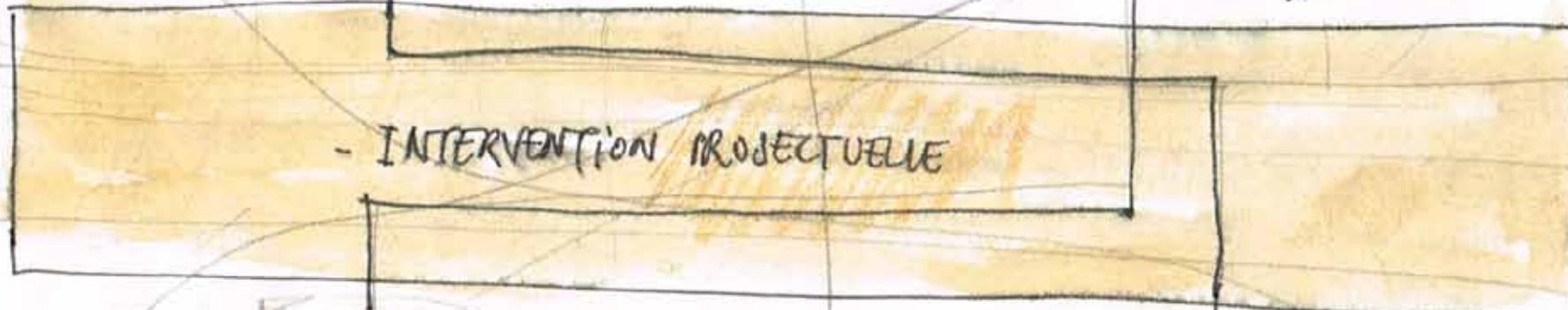
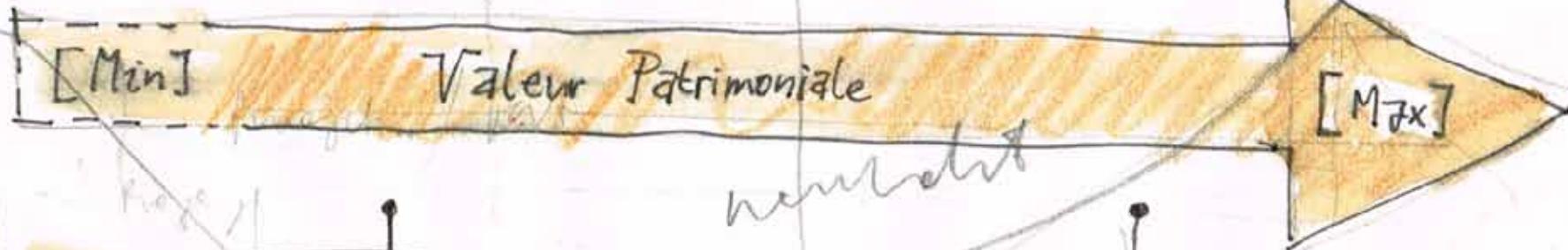
>> INTERVENTION > FORTE

MIT

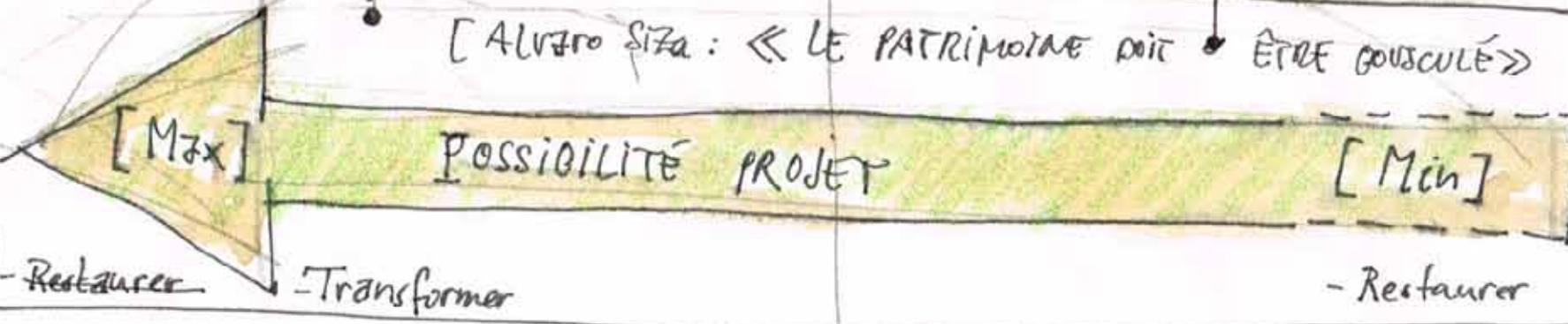
Ft/14

RAPPORT : VALEUR PATRIMONIALE / INTERVENTION PROJETUELLE

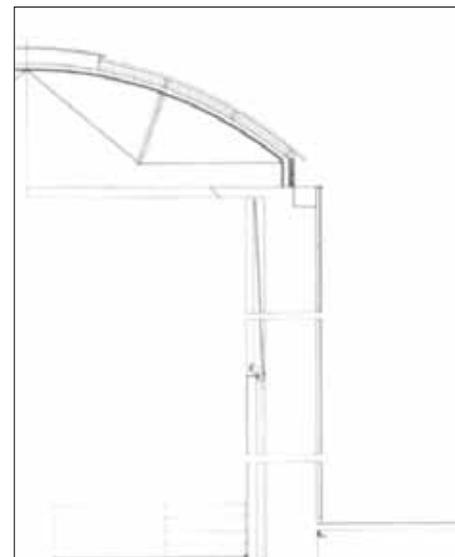
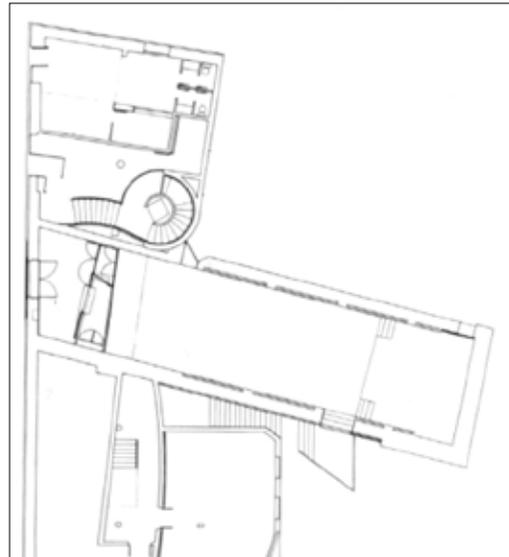
- Existant
- recensement
- inventaire
- classement



[Alvaro Siza : « LE PATRIMOINE DOIT ÊTRE CONSULTÉ »]



- Restaurer
- Transformer
- Restaurer



Ancienne église del Hospital convertie en théâtre, Francisco "Patxi" Mangado, Estella, Navarre, Pays Basque espagnol, 1989-1991











Baas / Jordi Badia / Can Framis / Barcelone

DIALOGUE :
EXISTANT / NOUVEAU

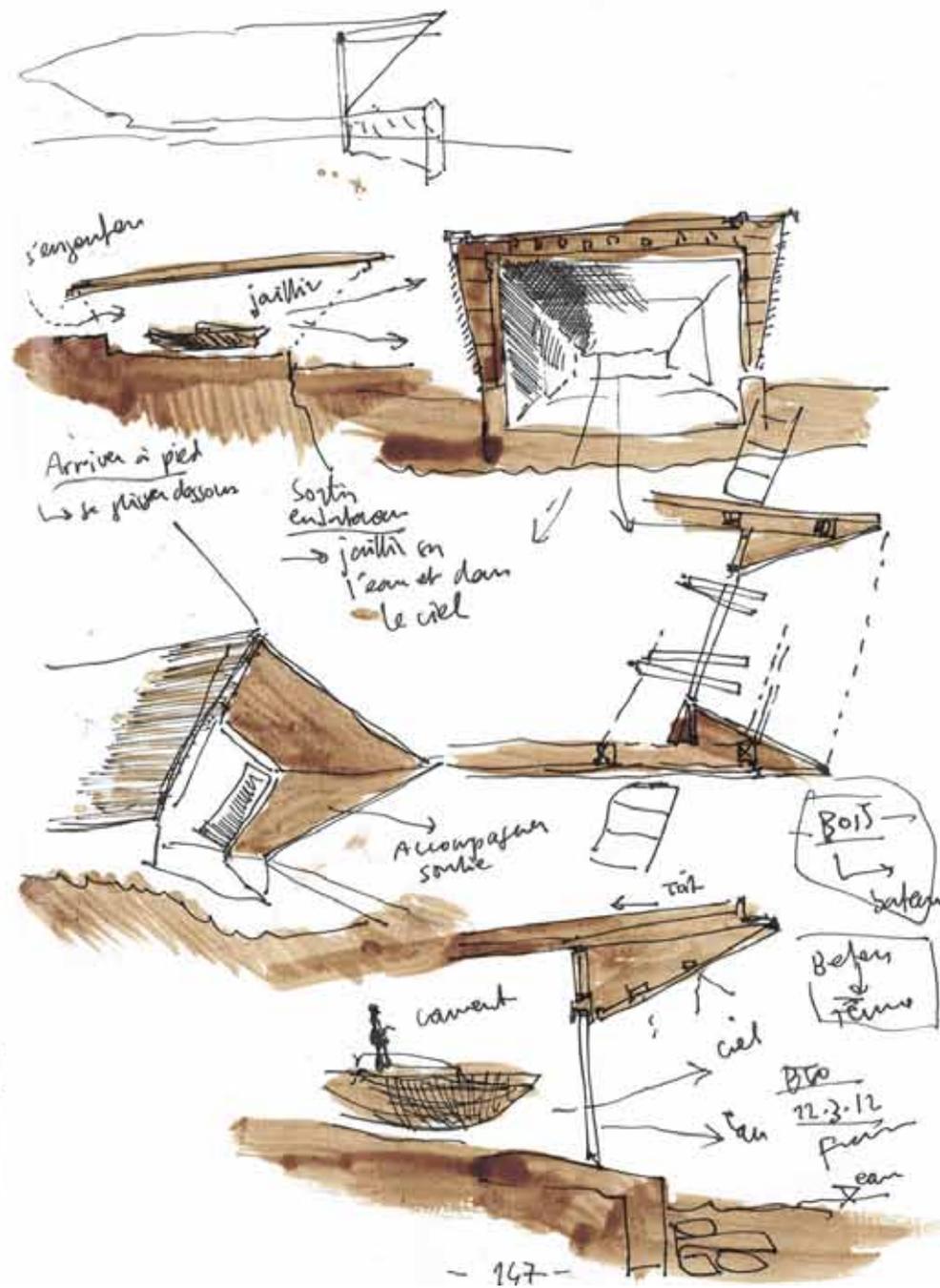
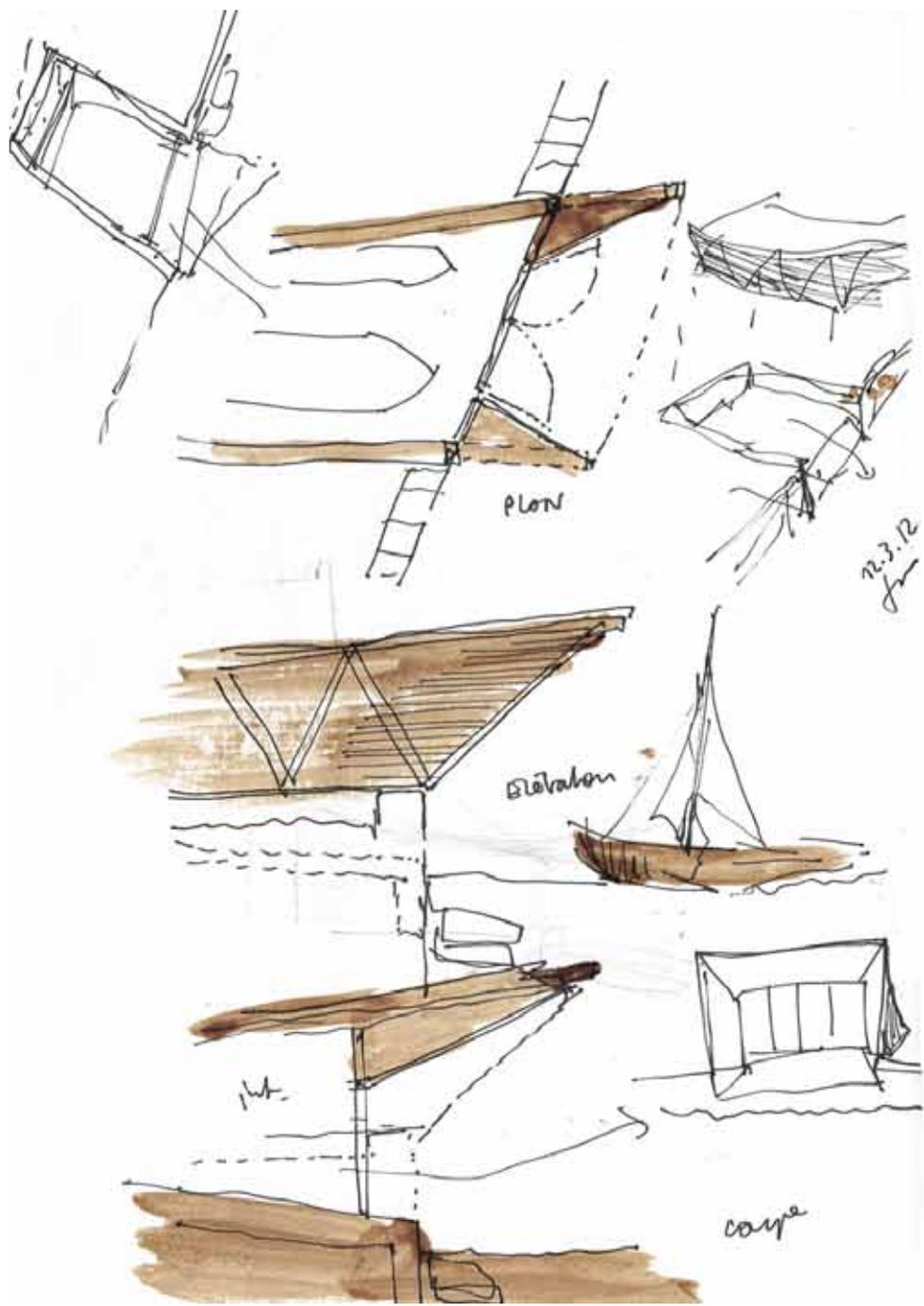






PROTECTION :

>> SITES





> ATTITUDES

- > ÉTHIQUE
 - > (G. GERMANN)

> OUTILS

- > CONNAISSANCE
- > VALEUR
 - > (A. RIEGL)
- > CHOIX

> PRINCIPES / RÈGLES

- > USAGE
 - > RÉVERSIBILITÉ
 - > LISIBILITÉ
 - > MINIMUM D'INTERVENTION
 - > (A. CORBOZ)
 - > ENTRETIEN
- ## > GARDER
- > AUTHENTICITÉ